

**Corruption :
Lourd réquisitoire
contre Kouninef, le
Trésor Public réclame
500 mds de centimes**

P.03

CAN-2025 : Algérie - Soudan (3-0)

**Les Verts emmenés par Mahrez
lancent idéalement leur tournoi**



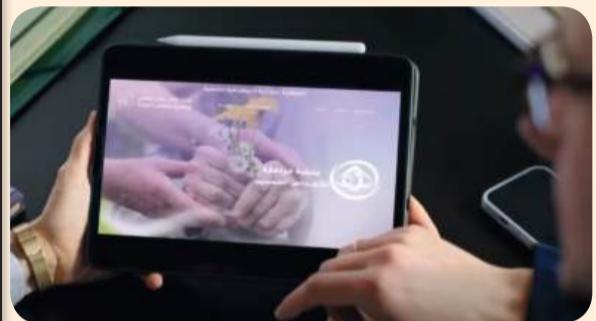
P.12

Adoption de la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie



P.02

Solidarité :



**Lancement de la
plateforme "Mourafaka"
pour renforcer la prise en
charge des personnes âgées**

P.04

Oran :



**12 ans de prison ferme
pour spéculation illégale
sur l'huile**

P.04

Santé :



**Le CHU d'Annaba réussit
des interventions de pointe
dans le traitement des
calculs rénaux**

P.07

Annaba :

**Le wali, Abdelkrim
Laâmouri, préside une
réunion du Conseil
exécutif de wilaya**



P.24

APN

Adoption de la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mercredi, à l'unanimité la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et d'autres membres du Gouvernement.

Structurée en cinq chapitres comprenant 27 articles, cette proposition de loi s'appuie sur "les principes du droit international consacrant le droit des peuples à l'équité juridique et à la justice historique, et la fin de l'impunité".

Le texte prévoit des dispositions établissant la responsabilité de



l'Etat français pour son passé colonial en Algérie, ainsi que des mécanismes permettant d'obtenir une reconnaissance et des excuses officielles pour les crimes commis par la France coloniale, comme préalable à toute réconciliation avec l'histoire, dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale.

Il prévoit également des dispositions pénales réprimant la glorification de la colonisation.

Le Secrétaire Général du MDN reçoit le chef d'Etat-major de l'Armée de Terre tunisienne



Le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale a reçu en audience, mercredi à Alger, le Général de Corps d'Armée, Mohamed El-Ghoul, chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre tunisienne, accompagné d'une délégation militaire de haut niveau, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la tenue en Algérie des travaux de la 19ème session de la commission mixte algéro-tunisienne, chargée du suivi et du contrôle de l'exécution de la coopération militaire, durant la période du 21 au 25 décembre 2025, Monsieur le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale a reçu en audience, ce mercredi 24 décembre 2025, au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Mohamed El-Ghoul, chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre tunisienne, accompagné d'une délégation militaire de haut niveau", précise la même source.

A cette occasion, les deux parties "ont tenu des discussions bilatérales portant sur les domaines d'intérêt commun, et ce, en présence du chef d'Etat-Major des Forces terrestres, en sa qualité de chef de la délégation algérienne au sein de la commission mixte algéro-tunisienne et du Directeur des relations

extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale, aux côtés des membres de la délégation tunisienne. Les deux parties ont également salué le niveau distingué et la qualité des relations de coopération entre les Armées des deux pays frères", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, "le Général-Major, Secrétaire général du MDN a salué les résultats positifs enregistrés dans le domaine de la coopération militaire", soulignant "l'importance d'une coordination permanente et intensive entre les deux pays pour faire face aux différents défis sécuritaires, notamment dans le domaine de la sécurisation des frontières communes, afin de limiter les risques liés au terrorisme et à la criminalité transfrontalière, à l'immigration clandestine, ainsi qu'à la contrebande sous toutes ses formes et au narcotrafic".

A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué du MDN.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

Zeghidi qualifie de "moment historique" la criminalisation de la colonisation française en Algérie

Le coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, a qualifié, mercredi, la démarche visant la criminalisation du colonialisme français en Algérie de "moment historique", dont les contours ont été définis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de l'ouverture d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au vote de plusieurs projets et propositions de lois, dont la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, les présidents des groupes parlementaires ont honoré M. Zeghidi en reconnaissance des efforts de ladite Commission dans la défense de la Mémoire nationale. Pour M. Zeghidi, la démarche visant à criminaliser la colonisation



sein du parlement français, "pour leur rappeler qu'ils sont relégués à la marge de l'histoire", ajoutant que cette démarche représente un "message de libération pour nos frères en Palestine et au Sahara occidental".

M. Zeghidi a, en outre, rappelé les efforts de l'Algérie en matière de criminalisation du colonialisme, et son soutien à la libération des peuples à travers le monde, car elle a "toujours été la locomotive de la libération et continuera d'incarner celle de l'éveil et du progrès".

Il a, dans ce contexte, appelé le peuple algérien à demeurer attaché à l'unité nationale et à la renforcer, afin de protéger les acquis réalisés par l'Algérie, assurant que la Commission algérienne Histoire et Mémoire sera à la hauteur des aspirations du peuple et du serment des Chouhada.

APN

Adoption de la proposition de modification du code de la nationalité algérienne

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mercredi, la proposition de modification du code de la nationalité algérienne.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et d'autres membres du Gouvernement.

Ce texte vise à adapter le cadre juridique régissant la nationalité aux dispositions de la Constitution et aux engagements



laquelle il n'est recouru que dans des cas rares et avérés liés à une atteinte délibérée aux intérêts supérieurs de la patrie.

Le texte définit les actes graves entraînant la déchéance de la nationalité, tels que les atteintes à la sécurité et à l'unité de l'Etat, l'allégeance à un Etat étranger et reniement manifeste du devoir de loyauté envers l'Algérie, la collaboration avec des parties hostiles ou l'adhésion à des groupes terroristes ou subversifs, leur financement ou la propagande en leur faveur, au préjudice des intérêts de l'Etat.

Arhab reçoit une délégation de l'Université de technologie de Pékin et de l'Association sino-nord-africaine pour l'innovation dans l'éducation

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a reçu lundi, une délégation de haut niveau de l'Université de technologie de Pékin et de l'Association sino-nord-africaine pour l'innovation dans l'éducation, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-chinoise et du suivi de la concrétisation du projet d'atelier spécialisé en technologie appliquée à la maintenance automobile et moteurs", précise le communiqué, ajoutant qu'elle vise à évaluer le bilan de la coopération bilatérale depuis la signature du mémorandum d'entente, en octobre 2024, notamment en ce qui concerne la création de l'atelier, en tant que "principal jalon dans le processus de mise en place d'un centre

national d'excellence dans les métiers de l'industrie automobile".

A cette occasion, les discussions ont porté sur l'état d'avancement de ce projet à la suite de la visite de la délégation chinoise à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Belgaïd (Oran), choisi comme principal partenaire pour abriter l'atelier, dans le cadre d'une vision stratégique visant à "développer un pôle de formation hautement spécialisé, répondant aux exigences de la transformation technologique que connaît le secteur automobile".

A ce propos, la ministre a souligné la nécessité d'"élargir les perspectives de coopération pour inclure le développement de programmes pédagogiques destinés à l'industrie, la qualification des formateurs selon

les normes internationales, le lancement de programmes de formation innovants dans les domaines de la technologie des moteurs, du diagnostic électronique et des technologies automobiles modernes", en vue de "renforcer l'employabilité des jeunes" et de "soutenir le tissu industriel national".

La rencontre a "réflété la volonté commune de hisser la coopération algéro-chinoise à des niveaux supérieurs et de consacrer le projet d'atelier en tant que centre de formation d'excellence de référence dans l'industrie automobile et la technologie des moteurs, en vue de contribuer à la formation de compétences nationales hautement qualifiées et à l'accompagnement des futures transformations industrielles", conclut le communiqué.

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Comment l'Algérie traque les fonds détournés à l'étranger

L'Algérie intensifie ses efforts pour lutter contre la corruption et récupérer les fonds détournés et transférés illicitement à l'étranger. Le directeur des affaires pénales et des procédures de grâce au ministère de la Justice, Abdelrazak Ben Salem, a révélé, ce mardi, que le recours à des mécanismes de coopération internationale non officielle a permis de traiter certaines des plus grandes affaires de corruption du pays.

S'exprimant en marge d'une rencontre organisée à Alger sur les mécanismes de coopération judiciaire pénale internationale, Ben Salem a expliqué que l'échange d'informations avec des plateformes internationales, en dehors du cadre classique des commissions rogatoires, a joué un

rôle déterminant. Cette coopération informelle implique notamment Interpol, la Banque mondiale, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à travers l'initiative StAR, ainsi que le forum GAFAR.

Des mécanismes efficaces pour localiser les avoirs détournés

Selon le responsable du ministère de la Justice, l'utilisation de ces mécanismes permet d'identifier avec précision les lieux de détention des fonds et avoirs financiers transférés à l'étranger, en vue de leur gel, leur saisie, leur confiscation puis leur restitution. Il a précisé que le travail se poursuit actuellement en coordination avec plusieurs initiatives et partenaires internationaux spécialisés.

Cette approche repose sur l'exploitation des canaux de coopération non officielle pour collecter des renseignements financiers, qui viennent ensuite alimenter les procédures judiciaires formelles, renforçant ainsi leur efficacité et leur rapidité.

De nouvelles plateformes et une organisation renforcée

Dans ce cadre, Ben Salem a annoncé l'adoption de nouveaux outils de coopération non officielle, notamment avec des plateformes internationales telles que Global Network, ARIN-MENA, Allia Triple C et d'autres réseaux spécialisés dans l'échange d'informations financières et judiciaires.

Parallèlement, le ministère de la Justice a mis en place une nouvelle



organisation interne, basée sur la désignation de procureurs généraux adjoints spécialisés dans la coopération judiciaire internationale au niveau de chaque cour de justice. Cette approche s'inspire de l'expérience déjà appliquée dans des domaines techniques comme la lutte contre le blanchiment d'argent et la traite des êtres humains, où des magistrats référents ont été désignés. Une présence algérienne affirmée sur la scène internationale

Le représentant du ministère a

souligné que l'Algérie est pleinement engagée dans les forums et initiatives internationales dédiés à la récupération des avoirs détournés. Le renforcement des capacités des magistrats chargés de la coopération internationale devrait, selon lui, permettre une meilleure exploitation des mécanismes existants, afin de localiser plus efficacement les fonds illicites, puis de procéder à leur saisie et à leur restitution.

À travers cette stratégie combinant coopération officielle et non officielle, l'Algérie affiche sa volonté de donner une dimension internationale plus efficace à la lutte contre la corruption, tout en renforçant la crédibilité de son dispositif judiciaire dans la traque des flux financiers illégaux.



CORRUPTION :

Lourd réquisitoire contre Kouninef, le Trésor Public réclame 500 mds de centimes

Le procureur de la République près la deuxième section du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a requis, mardi 23 décembre, les peines maximales à l'encontre de l'homme d'affaires Reda Kouninef et de ses coaccusés. Ces derniers sont poursuivis pour des faits de blanchiment d'argent et de dissimulation de produits criminels. Les réquisitions ont atteint dix (10) ans de prison ferme, assortis de la confiscation de l'ensemble des biens saisis, tandis que le Trésor public a réclamé des dommages et intérêts estimés à 500 milliards de centimes, au titre des préjudices subis.

Dans le détail, le représentant du ministère public a requis une peine de dix ans d'emprisonnement

ferme, assortie d'une amende de huit (8) millions de dinars algériens à l'encontre de chacun des accusés. Il s'agit de Reda Kouninef et ses deux beaux-frères, identifiés par les initiales « N. A » et « N. M », avec la confirmation et le maintien du mandat d'arrêt international émis contre ce dernier, ainsi que la confiscation de tous les biens saisis.

Maneuvres frauduleuses et concessions

Selon le média arabophone « Echourouk Online », le procureur a insisté lors d'une plaidoirie succincte sur les manœuvres frauduleuses liées au droit de concession, notamment dans les exploitations agricoles. Il a souligné que les juridictions sont régulièrement saisies de ce type d'affaires.

Le procureur est ensuite revenu en détail sur les faits, précisant qu'il s'agissait d'une exploitation agricole située sur le territoire de la commune de Zéralda, dont le bénéficiaire du droit de concession était Ben Abdallah Belhassen, de nationalité tunisienne, aujourd'hui décédé. Ce dernier avait investi en Algérie à travers la création d'une société en participation avec Reda Kouninef, ayant pour objet diverses activités agricoles et d'exploitation foncière. Le représentant du ministère public a rappelé les nombreux litiges liés aux droits de concession agricole, dus notamment au déséquilibre contractuel, où le titulaire du terrain ne détient qu'un pour cent des parts contre quatre-vingt-dix-neuf pour cent pour le partenaire,

une situation identique à celle de l'affaire en cours. Il a ajouté que Ben Abdallah Belhassen, dès la conclusion du contrat avec Reda Kouninef, avait quitté définitivement le territoire national.

Implication des accusés

Abordant les circonstances de l'incarcération de Reda Kouninef, le procureur a indiqué qu'après son entrée en détention, son épouse et le frère de celle-ci ont pris en charge la gestion des biens et l'administration de l'exploitation agricole, notamment le paiement des salaires. Il a souligné que l'exploitation, composée d'arbres fruitiers, générait des revenus importants, lesquels ont été transformés, selon l'accusation, en produits criminels ayant fait l'objet d'opérations de

blanchiment d'argent. En conclusion, le représentant du ministère public a affirmé que l'enquête, telle qu'achevée, a mis en évidence l'existence de charges et d'indices suffisants établissant l'implication de chacun des accusés dans le délit de blanchiment d'argent et de produits criminels issus de faits de corruption, commis dans le cadre d'une organisation criminelle et à l'aide des facilités procurées par une activité professionnelle, conformément aux dispositions des articles 389 bis et 389 bis 2 du Code pénal, concluant ainsi à ses réquisitions. De son côté, le Trésor public, constitué partie civile dans cette affaire, a réclamé des dommages et intérêts s'élevant à 500 milliards de centimes, en réparation des pertes subies.

« BLADI DZ » :

La BNA mise sur la finance islamique pour séduire la diaspora algérienne

Dans une démarche stratégique visant à capter l'épargne de la diaspora et à stimuler l'investissement national, la Banque Nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, ce mardi, le déploiement d'une nouvelle gamme de produits financiers labellisés « Bladi DZ ». Entièrement conforme aux principes de la finance islamique, cette offre cible spécifiquement les Algériens résidant à l'étranger.

En effet, la BNA franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'expansion. Avec le lancement de « Bladi DZ », l'institution publique ne se contente pas de proposer de simples comptes bancaires ; elle déploie un écosystème complet destiné à lever les barrières géographiques pour les non-résidents.

Cette offre se décline en trois piliers majeurs :

- Une gestion de compte flexible : Comptes chèques, comptes d'épargne et comptes d'investissement.

- L'accès à la propriété : Des solutions de financement immobilier basées sur les formules de la Mourabaha, de l'Ijara et de l'Istisna'a.

- Une digitalisation totale : Intégration des cartes CIB, du e-banking, du SMS banking et de l'application de paiement mobile Wimpay.

La BNA renforce ses liens avec la diaspora en lançant l'offre islamique « Bladi DZ »

L'un des points forts de cette annonce réside dans le volet immobilier.



En permettant aux Algériens de l'étranger d'acquérir des biens localement via des mécanismes certifiés par la charia, la BNA répond à une demande croissante.

Qu'il s'agisse d'un projet de retraite, d'un investissement locatif ou d'un

pied-à-terre familial, « Bladi DZ » se positionne comme un outil de renforcement des liens économiques et culturels avec la patrie.

« Cette offre constitue un investissement durable et un moyen de nature à aider à renforcer les liens

familiaux avec le pays », souligne la banque dans son communiqué.

Outre le financement, la BNA met l'accent sur la simplicité opérationnelle. Les souscripteurs pourront gérer leurs avoirs à distance, effectuer des transferts instantanés et réaliser des achats en ligne ou sur place en toute sécurité. Le système de notifications en temps réel garantit une transparence totale sur les transactions, un argument de poids pour une clientèle habituée aux standards bancaires internationaux.

Par ce déploiement, la doyenne des banques algériennes réaffirme son rôle de moteur du développement économique, tout en s'adaptant aux nouveaux usages numériques pour répondre aux attentes d'une diaspora de plus en plus connectée.

SOLIDARITÉ NATIONALE: Lancement de la plateforme électronique "Mourafaka" pour renforcer la prise en charge des personnes âgées



Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé sa plateforme électronique "Mourafaka" visant à renforcer l'accompagnement des personnes âgées et à consolider leur qualité de vie, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Cette plateforme constitue "un

espace numérique interactif offrant un système de services complet qui tient compte des dimensions, juridique, sociale et d'entraide, à même de faciliter la prise en charge quotidienne des personnes âgées et d'améliorer leur qualité de vie", précise la même source. La plateforme renferme des informations et des recommandations

pour aider "la personne âgée à rester dans son environnement de vie naturel, soit la famille, en protégeant son droit à participer à la vie sociale et publique". Elle renferme aussi des "informations sur les différents services et aides fournies par le secteur de la solidarité nationale au profit des personnes âgées et des

personnes ou familles assurant leur prise en charge, tant du point de vue juridique, social ou dans le cadre de l'entraide, outre des conseils et des orientations facilitant la prise en charge quotidienne des personnes âgées non autonomes", ajoute le communiqué. Le ministère a rappelé, dans son communiqué, l'adoption de

plusieurs mécanismes dédiés à la prise en charge des personnes âgées en situation sociale difficile, "en application de la politique sociale de l'Etat algérien consacrée par le législateur, en vertu d'un arsenal juridique, notamment la Constitution de 2020 qui a renforcé les droits de la personne âgée".

Crédit CNEP pour l'AADL 3 : Voici le dossier complet à fournir



Pour de nombreux souscripteurs au programme AADL 3, la mobilisation de l'apport personnel représente un défi de taille. Pour y répondre, la CNEP-Banque a lancé un crédit spécifique permettant de financer les 38 % du prix du logement sur une durée pouvant atteindre un quart de siècle. Désormais, acquérir un logement en location-vente ne dépend plus uniquement de l'épargne accumulée. La CNEP-Banque propose d'accompagner les citoyens en prenant en charge l'apport initial, qui s'élève à environ 130 millions de centimes pour un F3 et 164 millions pour un F4. Ce montant n'est pas versé en une fois, mais débloqué progressivement pour coller au rythme de construction des chantiers AADL 3.

Ce dispositif s'adresse à une large catégorie de la population : les salariés et retraités algériens âgés de moins de 70 ans, dont le revenu mensuel se situe entre 24 000 DA et 144 000 DA (soit entre 1 et 6 fois le SNMG). L'idée est de rendre ce prêt accessible à la classe moyenne en limitant le taux d'intérêt à seulement 1 %.

Sur le plan pratique, le remboursement est pensé pour ne pas étouffer le budget familial. La banque s'assure que la mensualité ne dépasse jamais le seuil de 30 % des revenus nets du foyer.

Crédit CNEP : les pièces à fournir Pour concrétiser cette demande de financement, la CNEP a défini une liste précise de documents permettant d'évaluer l'éligibilité du souscripteur. Le dossier se divise en deux volets principaux : administratif et financier. Sur le plan administratif, le postulant doit fournir deux copies de sa pièce d'identité biométrique ainsi que

deux extraits d'acte de naissance (N°12) en cours de validité. Le dossier doit également comprendre deux certificats de résidence datant de moins de trois mois, une fiche familiale pour les personnes mariées, et deux copies de la carte de sécurité sociale (Carte CHIFA).

L'aspect crucial du dossier réside dans les justificatifs de revenus. La banque exige une attestation de travail (ou de retraite), accompagnée d'un relevé des émoluments annuel et des trois dernières fiches de paie.

Pour les salariés du secteur privé, un contrat de travail (CDI ou CDD) est indispensable, justifiant d'une ancienneté minimale d'un an pour un CDI et de deux ans pour un CDD. De plus, un relevé de compte bancaire ou postal retracant les salaires de l'année précédente est requis.

Enfin, pour lier ce crédit au projet immobilier, le bénéficiaire doit impérativement joindre une copie des ordres de versement correspondant à chaque tranche de l'apport personnel déjà acquittée. Une fois ces éléments réunis, le dossier peut être déposé auprès de l'agence pour étude et validation

RETOUR DE LA SPÉCULATION : Il stockait de l'huile en grande quantité, un commerçant condamné à Oran



La justice frappe fort contre la spéculation sur les produits alimentaires de grande consommation. La cour des délits d'El Othmania, relevant du conseil judiciaire d'Oran, a prononcé, ce mardi, une lourde peine à l'encontre d'un commerçant poursuivi pour spéculation illégale sur l'huile de table. L'accusé, identifié par les initiales (Z.M.), a été condamné à 12 ans de prison ferme assortis d'une amende de 300 000 dinars algériens. Selon les éléments communiqués par le ministère de la Justice, le prévenu a été placé en détention dès l'audience. Il était poursuivi pour avoir volontairement stocké d'importantes quantités d'huile dans le but de provoquer une pénurie artificielle sur le marché, une pratique sévèrement réprimée par la loi.

Oran : 12 ans de prison ferme pour spéculation illégale sur l'huile

Les faits remontent au 18 décembre 2025.

Ce jour-là, une brigade mixte composée

d'éléments de la police judiciaire de

la sûreté de la wilaya d'Oran et des

services de la direction du commerce est

intervenue dans le cadre d'une opération de contrôle. Cette action s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la spéculation illicite sur les produits de première nécessité, notamment ceux destinés à la consommation quotidienne des citoyens. Lors de cette opération, les agents ont découvert 2 934 litres d'huile soigneusement stockés dans une annexe attenante à un local commercial situé à Oran. Les investigations ont établi que cette marchandise était dissimulée afin de créer une rareté artificielle et d'influencer les prix sur le marché, au détriment des consommateurs.

Huile cachée, peine maximale : 12 ans de prison pour un commerçant à Oran

Après l'achèvement de l'enquête

préliminaire, le mis en cause a été présenté, le 23 décembre 2025, devant le procureur de la République près le tribunal compétent. Compte tenu de la gravité des faits, il a été poursuivi selon la procédure de comparution immédiate et renvoyé devant la section des délits pour répondre des accusations de spéculation illégale sur l'huile.

À l'issue du procès, le tribunal a retenu la culpabilité de l'accusé. Outre la peine de prison ferme et l'amende financière, la juridiction a ordonné la confiscation de l'ensemble des quantités saisies. Elle a également décidé la publication du jugement dans un journal national, une mesure visant à renforcer l'effet dissuasif de la sanction.

Cette affaire illustre la volonté des autorités judiciaires et sécuritaires de lutter fermement contre les pratiques spéculatives qui portent atteinte à la stabilité du marché et au pouvoir d'achat des citoyens. Elle envoie un message clair aux contrevenants : toute tentative de manipulation des produits essentiels sera sévèrement sanctionnée par la loi.

Démantèlement d'un dangereux réseau criminel et saisie de plus de 500.000 comprimés psychotropes



Un dangereux réseau criminel activant dans la région de l'Ouest du pays, composé de 9 contrebandiers, a été démantelé, avec la saisie de plus de 500 000 comprimés psychotropes Ecstasy, par les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des opérations qualitatives menées par les unités de l'ANP, notamment dans le cadre de la lutte contre la contrebande, le crime organisé transfrontalier et le trafic de drogues et de substances psychotropes, et suite à l'exploitation optimale de renseignements, les

services de sécurité de l'ANP en 2ème Région militaire, ont procédé, durant la période du 16 au 22 décembre 2025, au démantèlement d'un dangereux réseau criminel activant dans la région de l'Ouest du pays, composé de 9 contrebandiers", précise la même source. Les services de sécurité de l'ANP ont

également saisi dans la même opération "une somme d'argent issue des activités criminelles s'élevant à 13.951.500 DA, cinq (5) véhicules touristiques, deux (2) camions

semi-remorque, 517 400 comprimés psychotropes de type Ecstasy et une quantité de téléphones portables", ajoute le communiqué.

"Cette opération qualitative confirme, une fois de plus, le degré de vigilance et de préparation des unités de l'ANP, à travers ses différentes composantes, pour mettre en échec et déjouer ce genre d'actes criminels et lutter contre la prolifération du fléau de la drogue au sein de la société", conclut le communiqué du MDN.

BMS Pluies et neiges jusqu'à jeudi sur plusieurs wilayas du pays



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, et des chutes de neige sont prévus, jusqu'à jeudi, sur plusieurs wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis mercredi par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Jaune", le BMS prévoit, ce mercredi, des pluies sur les wilayas de Tizi Ouzou, Médéa, Chlef, Mostaganem, Ghardaïa, Mascara, Tiaret, Saïda, Ain Témouchent, Sidi Bel Abbès et Tlemcen.

Les chutes de neiges se poursuivront, le même jour, sur les wilayas de Batna, Sétif, M'Sila, Bordj Bou Arréridj, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira, Médéa, Laghouat, Tiaret, Ghardaïa et Béchar,

alors que les chutes de neiges continueront d'affecter les wilayas de Sétif, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, Tizi Ouzou, M'Sila, Laghouat et Bouira, avec des vagues de froid à Sétif, Bordj Bou Arréridj, Laghouat, Timimoun, Béchar et Naâma.

OFFSHORE ALGÉRIEN : Après Chevron, un autre partenaire prêt à « prendre le risque »

Si l'Algérie reste historiquement tournée vers l'exploitation onshore, les signaux envoyés par les grandes compagnies internationales suggèrent un basculement progressif des regards vers la mer. L'intérêt affiché par le géant américain Chevron pour les hydrocarbures offshore en Algérie illustre cette dynamique.

Selon le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Samir Bekhti, cet engagement dépasse la simple curiosité exploratoire. Dans un entretien accordé à la chaîne AL24, il explique que « l'intérêt porté par le groupe américain Chevron pour l'étude du potentiel de l'Algérie en hydrocarbures offshore démontre l'existence de la possibilité de mener des opérations d'exploration dans ce domaine ».

Autrement dit, si un acteur de



cette envergure accepte d'investir temps, moyens financiers et expertise technique, c'est que les perspectives justifient la prise de risque. Une démarche qui relance les spéculations sur les réserves enfouies sous la Méditerranée. Des études en cours pour baliser l'avenir des hydrocarbures offshore en Algérie. L'approche adoptée par les autorités algériennes se veut prudente et structurée. Avant toute mise en concurrence ou lancement d'opérations d'exploration, Alnaft a engagé plusieurs études techniques

afin d'affiner la connaissance du sous-sol marin.

Samir Bekhti précise que l'agence a déjà confié une étude approfondie au groupe SLB. Tandis qu'un autre partenaire étranger a manifesté sa volonté de « prendre le risque » d'explorer les côtes algériennes. Concernant Chevron, un accord a été signé en janvier 2025 entre le groupe américain et Alnaft. Cet accord prévoit :

- Une durée de réalisation de deux ans.
 - Un budget de 100 millions de dollars, entièrement pris en charge par Chevron.
 - Une finalisation des travaux attendue avant 2028.
- Les résultats de l'étude menée par SLB, eux, devraient être rendus publics dans un avenir proche. Ces données serviront de socle avant toute décision opérationnelle. Blocs offshore : une mise en

concurrence conditionnée aux résultats

Malgré l'intérêt croissant, l'Algérie ne compte pas précipiter les choses. Le président d'Alnaft rappelle que les données actuellement disponibles sur les hydrocarbures offshore en Algérie « nécessitent des études approfondies ».

L'agence ne présentera aucun bloc offshore à la concurrence internationale tant qu'elle n'aura pas consolidé ces analyses. Elle attend donc la finalisation des études en cours pour préparer les blocs à proposer lors de futurs appels à concurrence.

Cette approche vise à sécuriser les décisions stratégiques. Dans un contexte où l'offshore implique des investissements lourds et des technologies complexes.

Un domaine minier vaste, entre offshore prometteur et onshore très convoité

Sur le plan géologique, l'Algérie dispose d'un domaine minier considérable. Sa superficie totale atteint 1,7 million de km², dont 131 000 km² situés en zone offshore. Un potentiel encore peu exploité, comparé à l'onshore, qui continue d'attirer massivement les investisseurs.

L'année en cours se distingue par un regain d'intérêt marqué des opérateurs étrangers pour l'amont pétrolier. Le Bid Round 2024 a permis l'attribution de licences d'exploration représentant plus de 600 millions de dollars d'investissements. Auxquels devraient s'ajouter plus de 3 milliards de dollars lors de la phase de développement.

Ces chiffres traduisent, selon Alnaft, l'attractivité du marché algérien et l'impact des réformes introduites par la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

ARGENT LIQUIDE : La Banque d'Algérie resserre les lignes, voici ce qui change dès 2026

Atravers une note adressée aux banques et datée d'hier 22 décembre 2025, la Banque d'Algérie impose un durcissement significatif des conditions d'alimentation des comptes commerciaux. Désormais, les dépôts en cash ne constituent plus la norme, mais l'exception, dans un contexte marqué par la montée des exigences en matière de vigilance financière et de lutte contre les flux à risque.

Sans annoncer formellement une interdiction, la banque centrale trace une ligne claire. Les paiements scripturaux deviennent la règle, les versements en espèces un cas marginal, strictement encadré. Une évolution qui s'inscrit dans une stratégie plus large de maîtrise des risques et d'alignement sur les standards internationaux.

Dépôts en espèces : une tolérance limitée à des cas exceptionnels

La note n°02/DGIG/2025 précise sans ambiguïté la nouvelle orientation retenue par la Banque d'Algérie. Compte tenu du « niveau de risque élevé associé aux dépôts en espèces », l'alimentation des comptes commerciaux doit désormais s'effectuer par des moyens de paiement scripturaux, tels que les virements ou les chèques.

Le document officiel stipule clairement que « les versements d'espèces ne doivent être autorisés que pour des cas exceptionnels dûment justifiés ». Autrement dit, la logique s'inverse. Ce n'est plus à la banque de tolérer le cash, mais au client de démontrer la légitimité et la cohérence de ce type d'opération. Cette approche marque une rupture avec certaines pratiques encore répandues dans le tissu économique. Notamment chez les opérateurs habitués à des flux financiers peu

formalisés.

Alimentation des comptes commerciaux en cash : une surveillance renforcée, basée sur le profil du client

Au-delà de la question des dépôts en espèces, la Banque d'Algérie insiste sur la cohérence globale des opérations bancaires. Toutes les transactions doivent être en adéquation avec le profil du client et conformes aux informations financières et historiques détenues par la banque.

Cette exigence s'inscrit dans une approche fondée sur l'analyse des risques. Impliquant la mise en œuvre de diligences renforcées pour les clients ou les opérations présentant un niveau de risque plus élevé. Les banques sont ainsi appelées à exercer un contrôle plus strict. Non seulement sur l'origine des fonds, mais aussi sur leur volume, leur fréquence et leur

logique économique.

La Banque d'Algérie fixe un cadre réglementaire strictement appliqué. Pour appuyer cette orientation, la Banque d'Algérie rappelle l'obligation d'une application rigoureuse de plusieurs textes réglementaires de référence, notamment :

- Le règlement n°24-03 du 24 juillet 2024, modifié et complété, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.
 - L'instruction n°03-24 du 24 novembre 2024, portant sur le devoir de vigilance.
 - Les lignes directrices de la Commission bancaire n°02-2025 du 26 mai 2025, également liées au devoir de vigilance.
- Ces textes constituent l'ossature

juridique sur laquelle repose le durcissement des pratiques bancaires, avec pour objectif de réduire les opérations non transparentes et de renforcer la fiabilité du système financier.

Inclusion financière : une ligne rouge à ne pas franchir

Consciente des effets potentiels de ce resserrement, la Banque d'Algérie prend toutefois soin de poser une limite. Les mesures de vigilance ne doivent pas devenir un obstacle à l'inclusion financière des clients présentant un faible niveau de risque. Les particuliers et les petites structures disposant de dossiers clairs et de flux identifiables ne doivent pas se voir pénalisés par une application mécanique ou excessive des règles. Ainsi, le durcissement vise les zones à risque, pas l'exclusion des acteurs économiques réguliers.

PLUS QU'UN INVESTISSEMENT : L'immobilier premium, une valeur refuge pour la diaspora algérienne



Il fut un temps où acheter depuis l'étranger relevait du défi. Aujourd'hui, avec le bon promoteur, c'est une opportunité concrète ! La diaspora algérienne redécouvre un marché immobilier en pleine évolution, où fiabilité, qualité et transparence deviennent les clés d'un investissement sûr et durable.

Acheter un bien immobilier en Algérie, c'est d'abord donner une assise concrète à son épargne. Dans un contexte économique mondial incertain, cela représente une alternative tangible aux marchés financiers volatils. C'est aussi anticiper un retour, qu'il soit définitif ou pour des séjours ponctuels, en s'assurant un pied-à-terre conforme à ses standards de

confort, sans dépendre de la location ou de la famille. Enfin, c'est un acte de transmission puissant, créant pour les générations futures un lien matériel et affectif avec leurs racines.

Dans cet article, nous explorons pourquoi l'immobilier de standing est la valeur refuge idéale pour la diaspora, et comment sécuriser votre investissement avec un promoteur fiable.

Investissement immobilier en

Algérie pour la diaspora : les 4 piliers d'une stratégie patrimoniale réussie

Cet investissement répond à plusieurs besoins essentiels pour tout investisseur averti, quelle que soit sa localisation. Voici les quatre piliers d'un investissement immobilier réussi pour la diaspora.

1. Sécuriser son capital dans un actif tangible à fort potentiel de valorisation

Face à l'inflation, l'immobilier de qualité en Algérie constitue une valeur refuge. C'est un patrimoine non délocalisable, ancré dans un marché aux fondamentaux résilients, qui protège votre épargne tout en offrant un potentiel de valorisation.

2. Préparer un retour ou des séjours de qualité en Algérie

Disposer de son propre logement, conçu selon des normes internationales de confort et de sécurité, transforme radicalement l'expérience des retours au pays. C'est la garantie d'une indépendance et d'un cadre de vie maîtrisé, loin des aléas de la location.

3. Transmettre un patrimoine ancré

Cet achat est un legs qui dépasse le financier. C'est ancrer la prochaine génération dans une histoire familiale et nationale, en leur offrant un bien qui prendra de la valeur et leur appartiendra. C'est une sécurité pour eux, et une continuité pour vous.

4. Acheter en toute sérénité grâce à un process digitalisé et sécurisé

L'appréhension principale (gérer un achat à plusieurs milliers de

kilomètres) est légitime. Elle se dissipe par le choix d'un partenaire fiable et structuré, qui transforme cette complexité potentielle en un processus fluide et transparent.

Une fois la décision prise, un critère devient alors décisif, le choix du partenaire qui va exécuter votre projet.

Votre projet réussira avec le bon partenaire : Elite Promotion Immobilière répond aux exigences de la diaspora

Le succès de votre projet repose entièrement sur la fiabilité de l'opérateur. Un promoteur de standing, à l'image d'Elite Promotion Immobilière, démontre par sa méthode que la distance est un paramètre technique maîtrisé, et non un obstacle.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENMOSTEFA BENAOUEDA"

Le wali-délégué s'enquiert de l'avancement des travaux des projets du secteur de l'hydraulique à Kharaza

Imen.B

Dans le cadre du suivi continu des travaux des projets du secteur de l'hydraulique, le wali-délégué de la circonscription administrative "Benaouda Benmostefa" a effectué, hier, une visite de terrain consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux en cours, accompagné du P/APC d'Oued El Aneb, du chef de la subdivision de l'hydraulique et du responsable du secteur de Kharaza. Cette sortie a porté principalement

sur le projet de bétonnage du cours d'eau longeant la cité "700 logements", au niveau du secteur de Kharaza, un projet fortement attendu par les habitants de la zone en raison de son importance en matière de protection contre les risques d'inondation, d'amélioration du cadre de vie et de préservation de la santé publique. Lors de cette inspection, le wali-délégué a constaté que les travaux sont à un stade très avancé et proches de l'achèvement. Il a salué les efforts consentis par les différents intervenants tout en

insistant sur le respect strict des normes techniques et des délais impartis. À cette occasion, il a également mis l'accent sur la nécessité d'assurer le curage et le nettoyage périodiques du cours d'eau, afin de garantir la pérennité du projet et prévenir tout risque d'obstruction susceptible d'affecter son efficacité. Cette visite s'inscrit dans la dynamique de suivi de proximité adoptée par les autorités locales, visant à répondre aux préoccupations des citoyens et à accompagner les projets structurants contribuant au développement local durable.



ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENMOSTEFA BENAOUEDA"

Le wali-délégué s'enquiert de l'avancement des travaux des projets du secteur de l'hydraulique à Kharaza

R.C

Tenant compte des nombreuses sollicitations des habitants, le président de la commune de Seraïdi a présidé une réunion de travail avec les services techniques en charge du réseau d'éclairage public. La réunion, présidée par le P/APC, Ali Rachedi, a eu lieu avant-hier, au siège de l'APC en présence, du secrétaire

général, responsable du service utilisateur. Le P/APC a émis des instructions inhérentes à la préparation d'un planning de travail afin de suivre les travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public, de procéder au remplacement des lampes hors d'usage et d'intervenir immédiatement en cas de défaillance d'éclairage public.



ANNABA / DCP

Campagne de lutte contre le commerce informel

Imen.B

Dans le cadre du programme arrêté pour lutter contre les phénomènes du commerce informel portant atteinte à l'environnement de la ville, les services de la direction du commerce de la wilaya d'Annaba ont mené, hier, une importante opération de terrain, en coordination avec les services de la sûreté urbaine. Cette action s'est déroulée en présence du directeur de la structure communale chargée de la préservation de la santé, de la

gestionnaire du secteur urbain 1. Ont également pris part à cette opération les éléments de la police de l'urbanisme et de l'environnement, les services compétents et les réseaux techniques de la commune d'Annaba, dans un cadre de coordination intersectorielle visant à assurer l'ordre public et le respect de la réglementation en vigueur. La sortie de terrain a ciblé plusieurs sites connaissant une forte concentration du commerce anarchique, notamment "Champ de Mars", la rue "Attia Ahmed", ainsi que les abords et l'entrée de la



gare routière "Kouch Noureddine". Ces espaces, à forte fréquentation, subissaient une occupation illicite du domaine public, entravant la

circulation et portant préjudice à l'image urbaine. L'opération a permis l'enlèvement des étals et charrettes en bois utilisés pour l'exposition illégale

des marchandises, ce qui a contribué à fluidifier la circulation des véhicules et des piétons, tout en améliorant les conditions de sécurité et de mobilité des piétons. Ces actions s'inscrivent dans la continuité des campagnes régulières menées dans le cadre du programme de régulation de l'activité commerciale au niveau de la wilaya, visant à encadrer l'offre des produits, à lutter contre les pratiques illicites et à garantir un environnement urbain propre, organisé et respectueux des lois, au service du citoyen et de l'intérêt général.

ANNABA / SANTÉ

L'EPSP de Berrahal poursuit sa campagne de vaccination contre la poliomyélite

Imen.B

Sous la supervision de la directrice de l'Etablissement Public de Santé de Proximité (EPSP) de Berrahal, les équipes médicales mobiles de vaccination poursuivent leurs actions sur le terrain, marquant le troisième jour de la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Cette opération se

déroule au niveau de la circonscription administrative "Benaouda Benmostefa", où les équipes médicales et paramédicales sont mobilisées afin d'assurer une large couverture vaccinale et de rapprocher les services de santé des citoyens, notamment des enfants cibles par cette campagne nationale. À travers cette action de proximité, l'Etablissement Public de Santé de Proximité de Berrahal réaffirme son

engagement constant en faveur de la prévention des maladies transmissibles, et de la protection de la santé infantile, conformément aux orientations des autorités sanitaires. Placée sous le slogan « Ensemble, unis contre la poliomyélite », cette campagne traduit l'esprit de solidarité et de responsabilité collective, visant à éradiquer définitivement la poliomyélite et à garantir un avenir sain et sécurisé aux générations futures.



Le CHU d'Annaba réussit des interventions de pointe dans le traitement des calculs rénaux

Imen.B

Le service de chirurgie rénale et urologique du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba a franchi une nouvelle étape dans la prise en charge des pathologies urologiques, en réalisant avec succès des interventions de lithotritie des calculs rénaux par voie endoscopique percutanée, au profit de trois patients.

Ces interventions ont été menées grâce à une technique médicale avancée et mini-invasive, en collaboration avec un expert médical venu d'Irak, illustrant ainsi l'importance de la coopération internationale dans le développement des compétences médicales et l'amélioration de la qualité des soins.

Cette méthode innovante, dite peu invasive, permet de réduire considérablement la douleur postopératoire, de limiter les risques de complications et de raccourcir la durée d'hospitalisation, offrant ainsi

aux patients une récupération plus rapide et un meilleur confort thérapeutique.

Parallèlement à ces actes chirurgicaux, une session de formation spécialisée a été organisée au profit de médecins issus de plusieurs wilayas, s'inscrivant dans le cadre du programme de formation continue et de l'échange d'expertises entre praticiens, afin de renforcer les compétences nationales dans ce domaine de spécialité.

Ces réalisations ont été accomplies sous la supervision du professeur Chetoui, chef du service de chirurgie rénale et urologique, qui œuvre continuellement à l'introduction de techniques modernes et à l'amélioration du niveau de prise en charge des patients au sein de l'établissement.

Cette avancée confirme une fois de plus la capacité du CHU d'Annaba à suivre les évolutions technologiques en matière de santé et à offrir des soins spécialisés répondant aux standards médicaux modernes.



ANNABA / DIRECTION DE L'EDUCATION NATIONALE Activité de formation au profit des agents de la restauration scolaire



S.F

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, le chef du service de la formation et de l'inspection à la Direction de l'éducation de la wilaya d'Annaba, M. Hussein Boudraa, a pris part aux travaux d'une activité de formation destinée aux agents de la restauration collective publique, notamment les personnels des cantines scolaires. Cette rencontre s'est tenue au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Bahi Sadek", dans la commune d'El Hadjar.

Cette participation s'inscrit dans les efforts continus déployés par la Direction de l'éducation de la wilaya d'Annaba en vue de promouvoir la formation continue, d'accompagner les travailleurs du secteur et de renforcer leurs compétences

professionnelles. L'objectif principal de cette initiative est de consolider les bonnes pratiques organisationnelles et sanitaires au sein des structures de restauration scolaire, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services fournis aux élèves.

À travers ce type d'actions, le secteur de l'éducation réaffirme son engagement à garantir des conditions optimales d'hygiène et de sécurité alimentaire dans les établissements scolaires, tout en veillant à offrir des repas équilibrés et conformes aux normes en vigueur. Cette démarche traduit la volonté des autorités éducatives de placer la santé et le bien-être des élèves au cœur de leurs priorités, en considérant la restauration scolaire comme un levier essentiel pour l'amélioration des conditions de scolarisation et de la prise en charge sociale.

ANNABA / PROTECTION DE L'ENFANCE Travail des enfants: Une réalité sociale persistante qui interpelle les autorités locales

S.F

Annaba, ville côtière au riche passé industriel et portuaire, fait aujourd'hui face à une problématique sociale silencieuse, mais préoccupante.. il s'agit du travail des enfants. Derrière l'image dynamique de la wilaya, marquée par l'activité économique et commerciale, se cache une réalité plus sombre vécue par des dizaines d'enfants contraints de quitter prématurément les bancs de l'école pour contribuer à la survie de leurs familles.

Dans plusieurs cités populaires de la ville et de ses communes périphériques, des enfants en âge de scolarité sont quotidiennement aperçus dans les rues, aux abords des marchés ou des axes routiers, exerçant de petites activités informelles. Vente ambulante, aide dans des ateliers artisanaux, mendicité déguisée ou services occasionnels constituent autant de formes de travail qui, bien que souvent banalisées, portent atteinte aux droits fondamentaux de l'enfant, notamment celui à l'éducation, à la protection et à une enfance digne.

Cette situation trouve son origine dans une combinaison de facteurs sociaux et économiques. La précarité des ménages, le chômage ou l'instabilité professionnelle des parents, ainsi que la hausse du coût de la vie poussent certaines familles à considérer le travail des enfants comme une solution de dernier recours. Dans ce contexte, l'école devient secondaire face à l'urgence de subvenir aux besoins quotidiens, exposant ces enfants à un avenir incertain et à une marginalisation progressive.

Pourtant, le cadre juridique algérien est clair. La législation nationale interdit toute forme de travail avant l'âge légal et prévoit des mécanismes de protection de l'enfance.



Toutefois, la réalité du terrain montre que l'application de ces lois reste difficile, notamment dans le secteur informel, largement répandu à Annaba. L'absence de déclarations officielles et la tolérance sociale à l'égard de certaines activités exercées par les mineurs rendent le phénomène difficile à quantifier et à éradiquer.

Les acteurs du secteur social et éducatif s'accordent à dire que la lutte contre le travail des enfants ne peut se limiter à des mesures répressives. Elle nécessite une approche globale, fondée sur le soutien aux familles vulnérables, le renforcement des dispositifs d'aide sociale et la prévention par l'école. Sensibiliser les parents, accompagner les enfants en situation de décrochage scolaire et offrir des alternatives éducatives et culturelles apparaissent comme des leviers essentiels pour briser ce cercle vicieux.

À Annaba, comme ailleurs, le travail des enfants n'est pas seulement une question de loi, mais un indice révélateur des fragilités sociales. Le combattre, c'est investir dans l'avenir de toute une génération et rappeler que la place de l'enfant n'est ni dans la rue, ni dans les ateliers, mais à l'école, dans un environnement protecteur qui lui permette de grandir, d'apprendre et de s'épanouir.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENMOSTEFA BENAOUEDA" : Réunion consacrée à la lutte contre les maladies transmissibles par l'eau et l'animal

Imen.B

Sur instruction du wali-délégué de la circonscription administrative de "Benmostefa Benaouda", une réunion de la commission de la circonscription chargée de la lutte contre les maladies transmissibles par l'eau et l'animal s'est tenue, hier, en présence de l'ensemble des secteurs concernés. A cette rencontre ont assisté les services de la santé, représentés par la directrice de l'Établissement Public de Santé de Proximité, la

cheffe du service de médecine préventive, ainsi que les représentants de la structure communale de la santé et de l'hygiène. Étaient également présents, les responsables des subdivisions de l'hydraulique, de l'inspection territoriale du commerce, des services agricoles, des travaux publics, ainsi que les représentants de l'Agence AADL, de l'OPGI, de l'ADE, et de la direction de l'environnement. Les travaux de la réunion ont été marqués par la présentation du bilan des interventions de la

structure communale chargée de la préservation de la santé, notamment dans le domaine de la lutte contre les maladies hydriques. Les participants ont également examiné les mesures préventives appliquées dans le milieu scolaire, visant à garantir un environnement sain et sécurisé pour les élèves, dans le cadre des actions coordonnées de la commission. Par ailleurs, un large débat a été consacré aux opérations de nettoyage de l'environnement et d'amélioration de la propreté publique à travers les différents



secteurs communaux. À l'issue des échanges, un programme d'action a été arrêté, portant sur le nettoyage des réservoirs d'eau et des caves, la lutte contre les insectes nuisibles et la dératisation, afin de prévenir la propagation des maladies et de

protéger la santé des citoyens. Cette réunion s'inscrit dans la volonté des autorités locales de renforcer la coordination intersectorielle, d'intensifier les actions de prévention et d'assurer un environnement sain, et un cadre de vie propre.

ANNABA / CONSERVATION DES FORÊTS : Poursuite des travaux forestiers de prévention contre les incendies

Imen.B

En application des instructions de la direction générale des forêts, et dans la continuité des travaux forestiers, les agents de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, relevant de la conservation des forêts d'Annaba, circonscription des

forêts d'Annaba, poursuivent activement la mise en œuvre des opérations programmées visant à protéger le patrimoine forestier. À cet effet, des travaux sont actuellement menés au niveau de la piste forestière de Sidi Achour - 5 Juillet, ainsi que dans la forêt d'eucalyptus avoisinante, consistant principalement en le nettoyage et

le débroussaillage des herbes sèches et des résidus végétaux hautement inflammables. Ces opérations ont pour objectif de réduire considérablement les risques de départ et de propagation des feux de forêts, notamment durant les périodes de fortes chaleurs, tout en assurant la sécurisation des massifs forestiers et des

zones riveraines. Ces actions s'inscrivent dans une démarche préventive permanente adoptée par la conservation des forêts d'Annaba, visant à préserver la richesse forestière, protéger l'environnement et garantir la sécurité des personnes et des biens, à travers une intervention anticipative et coordonnée sur le terrain.



ANNABA / PROTECTION CIVILE : Poursuite des opérations de recherche de quatre personnes égarées en forêt à Séraïdi

S.F

Les services de la Protection civile sont intervenus aux premières heures de la matinée de ce jour, aux environs de 05h20, pour une opération de recherche suite au signalement de quatre personnes portées disparues en forêt à Séraïdi.

L'intervention a été déclenchée dans la zone dite Oued El Gab, relevant de la commune de Séraïdi, où les équipes de secours ont immédiatement été mobilisées afin de localiser les personnes égarées. Des moyens humains et matériels ont été engagés pour couvrir la zone concernée, connue pour son

relief accidenté et sa densité forestière. Selon les informations communiquées par les services compétents, les opérations de recherche se poursuivent activement, dans le cadre d'un dispositif coordonné visant à retrouver les personnes disparues dans les meilleurs délais et à

assurer leur sécurité. La protection civile appelle, par ailleurs, les citoyens à faire preuve de prudence lors des déplacements en milieu forestier, notamment en période de faible visibilité, et à informer les autorités compétentes de tout itinéraire ou sortie en zones isolées.



ANNABA / PROTECTION CIVILE : Près de 3 000 interventions enregistrées en 24 heures à travers le territoire national

S.F

Les unités de la protection civile algérienne ont enregistré une intense activité au cours des dernières 24 heures, avec un total de 2987 interventions, soit une moyenne d'une intervention toutes les 28 secondes, témoignant de la mobilisation permanente de ces services au profit de la sécurité et de la protection des citoyens. Le bilan fait état d'un nombre important d'interventions liées aux accidents de la circulation, qui demeurent

l'une des principales causes de mobilisation des équipes de secours. Durant cette période, les services de la protection civile sont intervenus à 170 reprises pour des accidents de la route, ayant entraîné 179 blessés, pris en charge et évacués vers les structures sanitaires, ainsi que six décès, malgré la rapidité d'intervention des secours. Par ailleurs, les incidents liés au gaz continuent de susciter l'inquiétude. Les unités de la protection civile ont effectué 12 interventions suite à

des accidents domestiques impliquant le gaz, au cours desquels 22 personnes ont été secourues, tandis qu'une personne a malheureusement perdu la vie.

À travers ce bilan, la protection civile réitère son appel à la vigilance, tant sur les routes qu'au sein des foyers, en insistant sur le respect des règles de circulation et des consignes de sécurité liées à l'utilisation du gaz. Elle rappelle également son engagement constant à intervenir rapidement et



efficacement face aux situations d'urgence, affirmant ainsi sa présence continue au service de la population.

L'administration Trump menace de nouveau les migrants d'expulsion sous couvert d'une « offre spéciale » triplant la prime au départ volontaire pour Noël

La somme de 1 000 dollars, proposée depuis mai dans le cadre d'un programme d'« auto-expulsion », a été portée à 3 000 dollars pour les fêtes de fin d'année, selon le monde fr.

Au mois de mai, le gouvernement américain a mis en place un programme d'« auto-expulsion » qui propose, par une application, aux personnes en situation irrégulière de quitter le territoire des Etats-Unis en échange du versement d'une prime de 1 000 dollars et du paiement des frais de retour.

Mardi 23 décembre, l'administration Trump a triplé cette prime au départ volontaire à l'occasion des fêtes de fin d'année dans une opération de communication visant autant à durcir le ton envers les immigrés qu'à attiser les revendications anti-immigration des sympathisants du



président.

« Jusqu'à la fin de l'année, profitez d'une prime de 3 000 dollars afin de rentrer chez vous pour les fêtes », peut-on lire sur le site du ministère de la sécurité intérieure. « Les étrangers en situation irrégulière qui ne profitent pas de cette offre spéciale aujourd'hui n'ont qu'une seule solution : ils seront arrêtés,

expulsés et ne pourront plus jamais revenir aux Etats-Unis », menace ensuite le ministère dirigé par Kristi Noem, une proche du président. La police fédérale de l'immigration (ICE), qui a reçu pour mission d'expulser un nombre sans précédent d'immigrés en situation irrégulière et est taxée d'interpellations abusives, y

compris au faciès, participe au dispositif. L'agence a mis en ligne une vidéo, visiblement réalisée à l'aide d'une intelligence artificielle (IA) générative, montrant un agent déguisé en Père Noël et enfilant un gilet pare-balles rouge, qui interpelle un individu et procède à son identification. On y voit ensuite un avion siglé « ICE AIR » sur le tarmac d'un aéroport.

Le même compte a diffusé d'autres illustrations détournant, par exemple, l'esthétique du film L'Etrange Noël de Monsieur Jack, de Tim Burton, accompagnées d'un message « Evitez un cauchemar avant Noël » et encourageant les personnes en situation irrégulière à quitter le pays.

Sur le même réseau, la Maison Blanche diffuse une vidéo, également réalisée avec de l'IA, qui montre un personnage ressemblant à Donald Trump, installé dans un

salon décoré pour Noël et en train de lire une liste des personnes recherchées par l'ICE.

Dans un communiqué daté du 19 décembre, le ministère de la sécurité intérieure s'était félicité d'avoir procédé à des arrestations récentes de « criminels illégaux » avant de remercier « les forces de l'ordre pour le plus beau cadeau de Noël qui soit pour les familles américaines : des communautés plus sûres ».

Le département d'Etat, chargé de la diplomatie américaine, a diffusé une capture d'écran de la chaîne Fox News disant qu'il a été procédé depuis le début de l'année à « 95 000 révocations de visas », dont 8 000 concernant des étudiants étrangers. « Joyeux Noël (en avance) ! », se gargarisait l'institution.

Guerre en Ukraine

Zelensky dévoile la dernière version du plan américain et pose ses conditions en vue d'une zone démilitarisée dans le Donbass

Le président ukrainien ouvre la porte à la création d'une zone démilitarisée supervisée par des « forces internationales » dans la partie du Donbass contrôlée par Kiev, en conditionnant le retrait des troupes ukrainiennes à celui de l'armée russe, selon le monde fr.

La balle est désormais dans le camp de la Russie. C'est ce que le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a fait comprendre, mardi 23 décembre, en présentant le résultat de semaines de négociations avec la partie américaine pour un « projet d'accord » acceptable pour Kiev, afin de mettre fin à

l'invasion lancée par Moscou voici bientôt quatre ans. A peine briefé par ses deux émissaires, de retour de Miami (Floride), après un week-end de négociations avec les envoyés de la Maison blanche, Volodymyr Zelensky a présenté, lors d'une conférence de presse, une version, réduite à 20 points, d'un accord-cadre de paix entre l'Ukraine, l'Europe, les Etats-Unis et la Russie. Il a dit attendre, par le truchement des Etats-Unis, une réponse de Moscou, dans la journée de mercredi.

L'accord-cadre discuté est passé d'une première version à 28 points,

présentée par les Américains, fin novembre, inacceptable pour l'Ukraine, à 20 points aujourd'hui – une « évolution considérable », a insisté le président ukrainien. Ce dernier a expliqué que les deux parties étaient parvenues à trouver des positions de « consensus » sur la plupart des éléments du document, à l'exception, sans surprise, des deux les plus sensibles : la future gestion de la centrale nucléaire de Zaporijia, occupée par l'armée russe, et les territoires. Sur ces deux points, le président souhaite que les discussions se déroulent « au niveau des dirigeants ».



Régulation du numérique

Thierry Breton sanctionné, le contentieux entre Washington et l'UE redouble d'intensité

L'ancien commissaire européen, engagé dans des efforts de régulation du secteur, sera privé de visa pour les Etats-Unis. L'administration Trump a taxé de « censure » les mesures européennes de contrôle des contenus en ligne, selon le monde fr.

Thierry Breton dénonce un « vent de maccarthysme », en référence à la chasse aux sorcières anticommuniste menée dans les années 1950 par le sénateur Joseph McCarthy. L'ancien commissaire



européen a été sanctionné, mardi 23 décembre, par l'administration Trump pour son implication dans la mise en place d'une législation censée réguler l'activité des géants du numérique au sein des Vingt-Sept. Le Français sera désormais privé de visa pour les Etats-Unis. Cette mesure de représailles marque une nouvelle escalade dans le contentieux entre Washington et les capitales européennes au sujet de la régulation des plateformes numériques américaines, entrées en rébellion contre la directive

Digital Services Act (ou DSA). Celle-ci a été conçue par les Vingt-Sept, sur proposition de Thierry Breton, commissaire européen chargé du marché intérieur de 2019 à 2024 à Bruxelles, afin de combattre les discours haineux et la désinformation en ligne. L'administration Trump y voit surtout une entrave à la liberté d'expression, susceptible de surcroît de générer des coûts supplémentaires pour les réseaux sociaux américains.

Le Venezuela dénonce devant l'ONU « l'extorsion » des Etats-Unis à son égard

Soutenu par Moscou et Pékin, Caracas a qualifié le blocus naval américain d'« acte militaire visant à assiéger la nation vénézuélienne » afin de renverser le régime de Nicolas Maduro, accusé par Washington de financer « le narcoterrorisme », selon le monde fr.

Le Venezuela a voulu prendre le monde à témoin. Acculé par la pression des Etats-Unis, qui l'accusent de financer « le narcoterrorisme », le pays sud-américain a dénoncé, devant les Nations unies (ONU), les méthodes employées par Washington pour faire plier, selon lui, son gouvernement.

« Nous sommes en présence d'une puissance qui agit en dehors du droit international, exigeant que les Vénézuéliens quittent notre pays et le lui cèdent (...) Sinon, [le président américain Donald Trump] mènera une attaque armée, qu'il annonce depuis des semaines. Il s'agit là de la plus grande extorsion connue dans notre histoire », a accusé le représentant vénézuélien à l'ONU, Samuel Moncada, lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité demandée par Caracas.

« De quel droit le gouvernement des Etats-Unis s'approprie-t-il, à ce jour, près de 4 millions de barils de pétrole vénézuélien ? », a

demandé M. Moncada, faisant référence à la cargaison des deux pétroliers arraisonnés par l'armée américaine au large du Venezuela.

Donald Trump accuse le pays dirigé par Nicolas Maduro de se servir du pétrole, sa principale ressource, pour financer « le narcoterrorisme, la traite d'êtres humains, les meurtres et les enlèvements ». Caracas dément et assure que Washington cherche à renverser son président pour s'emparer des réserves pétrolières vénézuéliennes, les plus grandes de la planète. 50 millions de dollars de récompense

« Ce prétendu blocus naval est en réalité un acte militaire visant à assiéger la nation vénézuélienne, à dégrader son appareil économique et militaire, à affaiblir sa cohésion sociale et politique et à provoquer un chaos intérieur afin de faciliter une agression de forces extérieures », a encore dénoncé le représentant vénézuélien.

« Les Etats-Unis feront tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger notre hémisphère, nos frontières et le peuple américain », a avancé, de son côté, l'ambassadeur américain à l'ONU, Mike Waltz, lors de cette réunion. M. Waltz a réitéré les accusations de Donald Trump contre le leader vénézuélien, disant



que « Nicolas Maduro est un fugitif recherché par la justice américaine et le chef de l'organisation terroriste étrangère le cartel de los Soles [« cartel des soleils »] ».

Ledit cartel est une organisation dont l'existence reste à démontrer, selon de nombreux experts, qui évoquent plutôt des réseaux de corruption permissifs envers des activités illicites.

Le gouvernement américain a porté à 50 millions de dollars (environ 42 millions d'euros) la récompense pour toute information menant à l'arrestation de M. Maduro, fidèle allié de Vladimir Poutine, qu'il a notamment soutenu dès les premiers jours de l'offensive militaire russe

en Ukraine.

Une « attitude de cow-boy » La Russie et la Chine, qui ont soutenu cette demande de réunion d'urgence formulée par Caracas, ont de leur côté fustigé la pression militaire et économique exercée par les Etats-Unis sur le Venezuela.

« Les actes commis par les Etats-Unis vont à l'encontre de toutes les normes fondamentales du droit international », a lancé l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia, qualifiant d'« acte d'agression flagrant » le blocus naval contre les pétroliers considérés comme étant sous sanctions. « La responsabilité de Washington est également évidente dans les conséquences catastrophiques

de cette attitude de cow-boy », a-t-il ajouté.

« La Chine s'oppose à tous les actes d'unilatéralisme et d'intimidation et soutient tous les pays dans la défense de leur souveraineté et de leur dignité nationale », a pour sa part déclaré le représentant chinois, Sun Lei.

Premier à s'être exprimé lors de cette réunion, le secrétaire général adjoint de l'ONU, Khaled Khiari, a assuré que le chef des Nations unies, Antonio Guterres, « se tient prêt à soutenir tous les efforts diplomatiques, y compris en exerçant ses bons offices, si les deux parties en font la demande ».

Deux policiers russes tués par un engin explosif à Moscou



Les faits se sont produits à proximité de l'endroit où le lieutenant-général Fanil Sarvarov, membre de l'état-major des forces russes, a été tué par un engin explosif déposé sous sa voiture, lundi, selon le monde fr.

Deux agents de la police routière ont été tués à Moscou, dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 décembre, par une explosion survenue lors d'une interpellation, a annoncé le Comité d'enquête de la Fédération de Russie.

« Un engin explosif a été mis à feu » lorsqu'ils se sont approchés d'un suspect qui se trouvait près de leur véhicule de service, précise-t-il dans un

communiqué. « Deux policiers et une personne se trouvant à côté d'eux ont succombé à leurs blessures », poursuit le comité d'enquête, ajoutant

qu'une enquête pour « atteinte à la vie » de membres des forces de l'ordre et « trafic d'explosifs » a été ouverte. Les faits se sont produits

rue Eletskaïa, dans le sud de Moscou, à proximité de l'endroit où le lieutenant-général Fanil Sarvarov, qui dirigeait le département de la formation opérationnelle au sein de l'état-major des forces russes, a été tué, lundi, par l'explosion d'un engin déposé sous sa voiture. Le comité d'enquête a dit étudier la piste des « services spéciaux ukrainiens ».

Il s'agit du troisième haut gradé pris pour cible depuis le début de l'offensive russe à grande échelle en Ukraine, en février 2022. Le 25 avril, le général Iaroslav Moskalik, chef adjoint de la direction générale opérationnelle de

l'état-major russe, qui a participé aux négociations avec Kiev en 2015, a été tué dans des circonstances similaires, près de Moscou.

En décembre 2024, une trottinette électrique piégée a coûté la vie au commandant des forces russes de défense radiologique, chimique et biologique, Igor Kirillov, également dans la capitale. Son assassinat avait été revendiqué par le service de sécurité d'Ukraine (SBU). Moscou accuse régulièrement Kiev de mener des attaques ciblées contre des personnalités et des responsables militaires, en Russie comme dans les zones occupées d'Ukraine.

CAN-2025 / ALGÉRIE - SOUDAN (3-0)

Les Verts emmenés par Mahrez lancent idéalement leur tournoi



La sélection nationale de football a bien lancé sa Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), en surclassant le Soudan 3-0 (mi-temps 1-0), en match comptant pour la première journée de la phase de poules (Groupe E), disputé mercredi après-midi. Décidés à renouer avec la victoire dans ce tournoi continental, et à laquelle ils n'avaient plus goûté depuis la finale de l'édition 2019 contre le Sénégal (1-0), Les Verts ont démarré le match sur les chapeaux de roues et ont réussi à ouvrir le score dès la première minute de jeu, grâce à Ryad Mahrez, qui a réussi à tromper le gardien adverse d'un tir bien placé du pied gauche, le ballon est allé se loger dans le coin opposé (1-0), après une belle combinaison à trois.

Sur leur lancée, les Verts ont continué à attaquer avec la même vigueur, et se sont procurés d'autres occasions franches, notamment, par Mohamed Amine Amoura et Baghdad Bounedjah, mais sans parvenir à les concrétiser. Même les Soudanais s'étaient montrés dangereux en début de match, obligeant le gardien Lucas Zidane à intervenir avec brio pour éviter le pire, comme ce fut le cas aux 10e et 37e, devant Yaser Awad.

Malheureusement pour eux, l'expulsion de Salah-Eddine Adil à la 39e minute de

jeu, après avoir écopé d'un deuxième carton jaune, a eu des répercussions négatives sur leur rendement.

C'est d'ailleurs cette infériorité numérique qui a permis à l'EN de dérouler en deuxième mi-temps, sous le regard attentif de l'ex-star Zinedine Zidane et ses autres fils, tous présents en tribune, pour suivre cette première sortie de Lucas et des Verts dans la CAN-2025.

A l'heure de jeu et en bon capitaine qu'il est, le meneur de jeu Ryad Mahrez a pris une nouvelle fois ses responsabilités, et a ajouté un deuxième but, d'un tir puissant plein-centre, après une belle passe lumineuse de Mohamed Amine Amoura.

Avec ce doublé, l'ex-stratège de Manchester City s'intronise comme le nouveau meilleur buteur de la sélection nationale en phase finale de Coupe d'Afrique des nations, avec huit réalisations. Il dépasse le légendaire Lakhdar Belloumi, avec six buts.

En fin de match, Vladimir Petkovic a opéré quelques changements qui se sont avérés opportuns et décisifs, car ils n'ont pas tardé à porter leurs fruits, notamment, celui d'Ibrahim Maza qui sur pratiquement son premier ballon a ajouté le troisième but, d'un tir à bout portant, après une belle remise de la tête de Baghdad Bounedjah, qui avait

sauté plus haut que son vis-à-vis au point de penalty.

Le score aurait pu être encore plus lourd, n'était le manque de réussite, comme ce fut le cas notamment sur ce joli tir d'Amoura à la 72e minute de jeu et qui avait fini sur le poteau, ainsi que sur les deux occasions franches du remplaçant Boulbina dans le temps additionnel.

Malgré tout, et dans l'ensemble, les coéquipiers de Zidane peuvent se targuer d'avoir réussi une «bonne entrée» dans ce tournoi, en attendant le prochain duel, qui les opposera au Burkina Faso, un choc entre les deux grands favoris du groupe pour la première place.

Un choc qui s'annonce comme le premier «vrai test» pour l'équipe algérienne dans ce tournoi, car «Les Étalons» du Burkina Faso sont d'un autre calibre.

D'ailleurs, eux aussi ont bien démarré leur CAN, en renversant la Guinée Équatoriale (2-1) dans l'autre match de cette première journée du Groupe (E).

Déclarations des sélectionneurs

Vladimir Petkovic

(sélectionneur/ Algérie) :

«Comme je l'ai dit hier en conférence de presse, le premier match est toujours difficile à aborder.

Nous avons bien joué et

nous nous sommes créés des occasions. Nous avons ouvert le score, mais ensuite nous nous sommes compliqués la tâche en offrant aux Soudanais l'opportunité de se montrer dangereux. En deuxième période, nous étions mieux en place. Félicitations à mon équipe, et bon courage au Soudan qui a fait de son mieux.

Le deuxième match face au Burkina Faso sera différent, avec en ligne de mire la qualification pour le prochain tour. Il y a des choses à corriger, mais le plus important est de bien récupérer.

Les joueurs ont fait preuve de solidarité aujourd'hui. C'est vrai que Mahrez s'est distingué en signant un doublé, et j'en suis très content pour lui, mais ce qui prime avant tout, c'est le collectif.

Le gardien Luca Zidane a été bon dans le jeu au pied. Je suis satisfait de sa prestation, c'est un gardien qui inspire confiance.

Il est également important d'avoir des joueurs comme Belghali, qui a démontré sa valeur. Je suis sûr qu'il fera des progrès à l'avenir. Bennacer a connu quelques difficultés avec ses précédents clubs, mais aujourd'hui il est beaucoup plus stable au Dinamo Zagreb, et il a su le démontrer lors de cette rencontre».

James Kwesi Appiah

(sélectionneur/ Soudan) :

« C'était un match difficile pour nous face à une grande équipe d'Algérie. Les joueurs algériens jouent ensemble depuis longtemps. Ils ont acquis de l'expérience, savent se trouver sur le terrain et sont capables d'aller loin dans ce tournoi.

Terminer le match à dix est difficile à gérer. Nous devons rectifier le tir lors des deux prochains matchs.»

Riyad Mahrez (Homme du match) :

«Je suis d'abord content d'avoir pris les trois points. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas gagné en phase finale, et le plus important était de s'imposer. Etre élu Homme du match, c'est un bonus, la prochaine fois, ce sera quelqu'un d'autre. L'essentiel reste la victoire.

Nous voulons aller jusqu'en finale, c'est l'objectif. Nous ne sommes pas venus pour faire de la figuration. J'essaie d'aider l'équipe comme je peux, comme je l'ai fait aujourd'hui. Il était important d'entamer le tournoi par un succès. C'est vrai que nous n'avons pas livré un grand match, mais l'essentiel est là.

Il ne faut pas s'enflammer, il faut garder les pieds sur terre. Un match arrive face au Burkina Faso, nous devrons hausser notre niveau de jeu pour gagner.»

NATIONAL

CAN-2025 : Egypte - Zimbabwe : Salah offre la victoire aux Pharaons sur le gong (2-1)



L'Egypte affrontait avec le Zimbabwe lundi lors de la première journée de la CAN 2025. Score final, 2-1. L'Egypte était aux prises avec le Zimbabwe, lundi soir, à l'occasion de la première journée de la Coupe d'Afrique des Nations. Pour ce dernier match de la journée dans le groupe B, ce sont les Pharaons qui s'en sortent victorieux grâce à un but tardif de leur capitaine, Mohamed Salah.

L'Egypte cueillie à froid par le Zimbabwe

Autre grand favori au sacre final, l'Egypte a abordé cette édition avec un sentiment revanchard. Les Pharaons ont

à cœur d'effacer la désillusion de l'édition précédente, et ce, dès le premier match. Une intention qui s'est matérialisée au coup d'envoi contre le Zimbabwe, tant les Egyptiens se montraient menaçants sur les buts des Warriors. Mais les choses ne se déroulaient pas comme prévu pour les hommes d'Hossam Hassan. Alors que Mahmoud Trezeguet avait buté sur Washington Arubi (7e) suivi des frappes manquées de Marwan Ateya (10e) et Emam Ashour (12e), c'est le Zimbabwe qui faisait trembler les filets en premier. Trouvé par Emmanuel Jalai, Prince Dube gagnait son

duel avec la défense avant de surprendre Mohamed El Shenawy (0-1, 20e). Les Pharaons tentaient de remettre les pendules à l'heure, mais faisaient preuve d'un manque de justesse criard devant les buts. Illustration avec Omar Marmoush qui trouvait la barre sur sa tentative avant de voir Arubi raccompagner le ballon en corner (38e). L'Egypte était donc menée à la pause.

Mohamed Salah délivre les Pharaons

Au retour des vestiaires, Mohamed Salah et les siens mettaient la pression sur le camp adverse, mais se heurtaient à la défense

zimbabwéenne. L'attaquant de Liverpool, bien pris par son vis-à-vis, avait même du mal à trouver une fenêtre de tir, à plusieurs reprises. Et Arubi était aussi sur la trajectoire pour sauver la maison sur une nouvelle frappe de Marmoush (55e). Mais le gardien des Warriors finissait par craquer face au Citizen qui se jouait de son adversaire avant de le fusiller pour l'égalisation (1-1, 64e). Un but revigorait l'Egypte qui enchaînait les offensives sur les buts du Zimbabwe. Mais le manque de justesse dans le dernier geste empêchait à nouveau les Pharaons de prendre les devants dans ce match.

Ni Zizo de la tête (73e), ni Ibrahim Adel (76e) ne trouvaient le cadre sur leurs tentatives. Alors qu'on se dirigeait un match nul, Mohamed Salah prenait ses responsabilités dans le temps additionnel sur un duel gagné dans la surface avant d'ajuster Arubi (2-1, 90e+1). Et le but du capitaine égyptien scellait la victoire des Pharaons qui démarrent leur compétition sur les bons rails. L'Egypte (3 pts) rejoint ainsi l'Afrique du Sud (3 pts) en tête du groupe tandis que le Zimbabwe (0 pt) se place devant la lanterne rouge, Angola (0 pt).





Oppo Find X9 Ultra Deux capteurs 200 MP et un zoom de folie pour le prochain smartphone ?



Le Oppo Find X9 Ultra offrirait une configuration photo solide, l'une des plus robustes du marché. Mais la course aux mégapixels est-elle vraiment utile ou est-ce encore un concours de chiffres ?

Selon plusieurs sources concordantes, le Oppo Find X9 Ultra intégrerait un appareil photo disposant de deux capteurs de 200 mégapixels et d'un téléobjectif optique 10x. Ces spécifications, si elles se confirment, positionneraient l'appareil parmi les smartphones les mieux

équipés en matière d'imagerie. Un appareil photo coûteux à bord. Les fuites provenant de Digital Chat Station, relayées par Android Headlines, détaillent un système à trois capteurs arrière :

Un capteur principal de 200 MP

Un téléobjectif de 200 MP

Un module 50 MP avec zoom optique 10x natif

Le leaker Ice Universe précise que le zoom 10x reposera sur un système entièrement optique, sans interpolation algorithmique. Ce qui diffère des solutions hybrides couramment déployées, où le traitement logiciel compense les limitations matérielles.

Concernant le capteur principal, ici aussi, le leaker indique qu'il offrirait une captation lumineuse supérieure à celle d'un capteur 1 pouce. Cette affirmation suggère l'utilisation d'un des nouveaux capteurs 200 MP récemment an-

noncés par Sony ou OmniVision. Toutefois, la référence de ce composant n'a pas été communiquée. Un smartphone imposant au stockage énorme ?

L'intégration de trois modules haute définition apporte quelques questions techniques. Les capteurs de 200 MP génèrent des fichiers volumineux, ce qui sollicite davantage le stockage, la RAM et les capacités de traitement du processeur d'image. Lors de longues sessions photo, la gestion de la température est également importante.

Le zoom optique 10x prend également pas mal de place dans l'appareil. Les précédentes implantations de téléobjectifs periscopiques à fort grossissement se traduisaient par un module caméra proéminent et un smartphone assez lourd.

Par ailleurs, la définition de 200 MP pour un téléobjectif pose la

question du compromis entre résolution et taille des photosites. Un capteur plus dense sur une surface équivalente implique des pixels plus petits, potentiellement moins performants en conditions de faible luminosité.

Date de disponibilité du Find X9 Ultra

Oppo n'a émis aucune communication officielle concernant ce modèle. Le Find X8 Ultra ayant été commercialisé en avril 2025, son successeur pourrait arriver au printemps 2026 si l'on suit l'historique des précédents lancements.

Le Vivo X300 Ultra, également attendu avec un double capteur 200 MP, pourrait devancer Oppo sur ce segment. Les deux constructeurs, appartenant au groupe BBK Electronics, exploitent fréquemment des technologies communes.

Spotify victime d'un piratage massif L'intégralité de la bibliothèque est disponible en téléchargement illégal

Le groupe Anna's Archive, connu pour opérer un moteur de recherche open-source indexant des bibliothèques parallèles, a publié le 22 décembre 2025 un communiqué affirmant avoir extrait l'intégralité du catalogue musical de Spotify. L'opération aurait permis de collecter les métadonnées de 256 millions de pistes, dont 86 millions de fichiers audio exploitables, pour un volume total approchant les 300 téraoctets.

Les gros titres presque tous piratés. Selon les déclarations du groupe, la base de données constituée couvre plus de 15 millions d'artistes et 58 millions d'albums. Anna's Archive précise que les 86 millions de titres actuellement archivés correspondent à 99,6 % des titres enregistrés sur la plateforme. Ce chiffre ne représente toutefois que 37 % du catalogue total de Spotify, le groupe indiquant que plusieurs millions de titres restent à traiter. Pourquoi «si peu» de titres piratés ? C'est assez simple, une fraction minoritaire du catalogue concentre la quasi-totalité de l'audience, tandis que des millions de titres cumulent peu ou pas d'écoutes.

Le collectif annonce une diffusion

progressive des fichiers, ordonnée par popularité décroissante. Les utilisateurs disposant de l'espace de stockage nécessaire pourront télécharger les contenus.

Le groupe se justifie de «faire le bien»

Anna's Archive, un site habituellement orienté vers l'archivage de textes, ouvrages et publications scientifiques, justifie cette extension au domaine musical par sa mission déclarée de «préserver le savoir et la culture de l'humanité». Le groupe soutient que les collections musicales existantes, physiques comme numériques, présentent un biais vers les artistes les plus diffusés ou privilégié des formats haute-fidélité générant des volumes de stockage importants. Le collectif qualifie sa base de métadonnées de plus grande collection musicale publiquement accessible, une affirmation qui n'a pas fait l'objet de vérification indépendante. Il convient de noter que cette revendication porte sur les métadonnées et non sur les fichiers audio eux-mêmes.

La réponse de Spotify

Un porte-parole de Spotify a confirmé l'incident :

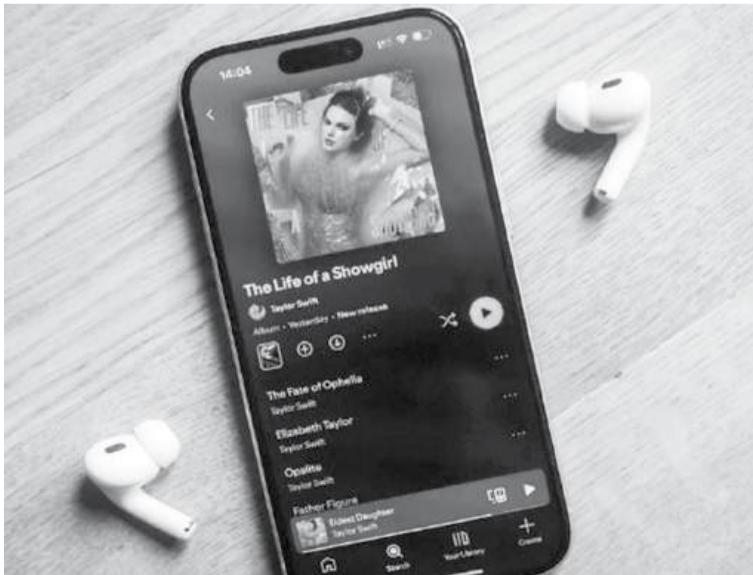
«Spotify a identifié et désactivé les

comptes utilisateurs malveillants impliqués dans cette extraction illégale. Nous avons mis en place de nouvelles mesures de protection contre ce type d'attaques anti-copyright et surveillons activement les comportements suspects.»

La plateforme suédoise a également rappelé son positionnement aux côtés des ayants droit :

«Depuis le premier jour, nous soutenons la communauté artistique contre le piratage et travaillons activement avec nos partenaires de l'industrie pour protéger les créateurs et défendre leurs droits.» L'extraction de données à grande échelle (scraping) constitue par ailleurs une violation des conditions d'utilisation de Spotify, indépendamment des questions de propriété intellectuelle liées aux contenus eux-mêmes.

La méthode technique utilisée pour contourner les protections de Spotify n'a pas été divulguée par le groupe, qui mentionne uniquement avoir «découvert un moyen d'extraire Spotify à grande échelle» sans précision supplémentaire.





La ministre de la Culture et des Arts oriente les directeurs des théâtres vers une nouvelle approche

Sara Boueche

La rencontre nationale des directeurs des théâtres régionaux, présidée le 22 décembre 2025 par la ministre de la Culture et des Arts, Madame Malika Bendouda, marque un tournant décisif dans la politique culturelle algérienne en matière de théâtre. Au-delà d'un simple cadre consultatif, cette réunion s'inscrit dans une dynamique de refondation profonde du rôle et de la mission des institutions théâtrales publiques.

La ministre a clairement affirmé la volonté de l'État de dépasser une conception strictement administrative du théâtre, longtemps confinée à sa dimension infrastructurelle, pour en faire un acteur fonctionnel et sociétal, pleinement engagé dans les transformations culturelles et symboliques de la société algérienne. Cette orientation se traduit par des décisions concrètes, notamment l'octroi de soutiens financiers immédiats, la revalorisation des budgets des théâtres à l'horizon 2026, ainsi que le lancement d'un

vaste chantier de restructuration devant aboutir à la création d'une instance nationale du théâtre.

Au cœur de cette nouvelle vision, le théâtre est pensé comme un espace d'influence et de dialogue, capable d'interroger le réel, de stimuler la conscience collective et de recréer un lien durable avec le public. La ministre a insisté sur la nécessité de rompre avec la routine institutionnelle et d'adopter une logique de résultats, fondée sur un contrat implicite liant soutien public et responsabilité professionnelle.

Les directives adressées aux directeurs de théâtres mettent l'accent sur la gouvernance stratégique, la rigueur financière et la qualité artistique. Il s'agit non seulement d'optimiser la gestion des ressources, mais aussi de produire des œuvres capables de reconquérir les salles, de répondre aux attentes esthétiques du public et d'assurer une visibilité honorable du théâtre algérien sur les scènes régionales et internationales.

Par ailleurs, l'ouverture des théâtres aux troupes

indépendantes, le renforcement des partenariats avec le secteur éducatif et la modernisation des infrastructures traduisent une approche intégrée, où le théâtre devient à la fois outil de formation, de création et de citoyenneté.

En somme, cette rencontre nationale inaugure une phase nouvelle, celle d'un théâtre libéré des lourdeurs bureaucratiques, appelé à redevenir un lieu de pensée, d'émotion et de transformation sociale, fidèle à l'histoire culturelle de l'Algérie et tourné vers les défis de son avenir.

Du mercenaire à l'artiste

Comment "Bravo" est devenu un cri d'admiration

Sara Boueche

La capitale algérienne est le théâtre de la 18e édition du Festival National du Théâtre Professionnel (FNTP), qui a pris son envol avec dix-huit œuvres en compétition, et célèbre le parcours de l'artiste Abdellah Hamlaoui, honorant ainsi le riche patrimoine scénique national.

Lundi soir, c'est dans un cadre empreint de dignité, d'émotion palpable et d'une passion créative intense que les lumières se sont allumées sur cette dix-huitième mouture du FNTP. Accueillie au prestigieux Théâtre National Mahieddine Bachtarzi (TNA), cette manifestation, qui déployera ses fastes jusqu'au 1er janvier 2026, est placée sous le sceau de la loyauté envers l'histoire et de la pérennité de l'art, saluant la mémoire d'Abdellah Hamlaoui, une figure majeure du quatrième art algérien.

La soirée inaugurale, qui a vu une foule enthousiaste et de nombreux experts du domaine répondre à l'appel, a d'emblée signalé l'ambition du festival : être une plateforme d'échanges, de consécration et de renouveau. Au-delà des dix-huit créations rivalisant pour les honneurs dans la compétition officielle, le programme s'enrichit de représentations non compétitives, de performances audacieuses en pleine rue, de sessions pédagogiques et de rencontres thématiques variées, érigant l'événement en un sommet incontournable de l'agenda théâtral national.

S'exprimant lors de l'ouverture, le commissaire du festival, Mohamed Yahiaoui, a témoigné

sa reconnaissance et son estime envers Abdellah Hamlaoui, dont le nom rayonne sur cette édition. Il a souligné que cette désignation n'est pas fortuite, mais émane d'une foi inébranlable dans la fonction essentielle du théâtre au sein de la collectivité. «C'est une preuve de notre conviction en la force intrinsèque du théâtre et son rôle vital pour le ciment social et l'épanouissement culturel», a-t-il déclaré devant une salle comble, rappelant que la planche conserve son rôle de catalyseur social et d'arène de discussion.

La Scène : Point de Convergence des Esprits

Le commissaire du FNTP a précisé que cette édition, placée sous le thème évocateur «La scène réduit les distances...», incarne l'esprit fondateur du festival, imaginé comme un point de convergence où s'entrecroisent inventivité, rigueur, audace et quête de beauté. Selon lui, le FNTP n'est pas qu'un simple événement artistique, mais une philosophie voyant la scène comme un pont entre les réalités, un lieu d'écoute, de proximité et de rencontres entre les artistes et leur public.

La gardienne des arts et de la culture, Malika Bendouda, a également pris la parole durant cette cérémonie inaugurale, livrant une intervention riche et hautement évocatrice, accueillie par une ovation retentissante. Exprimant un mélange d'humilité et de devoir, elle a déclaré ressentir «un respect immense» en foulant les planches du patriarche du théâtre algérien, Mahieddine Bachtarzi, un espace qu'elle a décrit comme

toujours imprégné de l'âme de ses illustres prédecesseurs, figures ayant marqué l'histoire dramatique nationale.

Dans son allocution, la ministre a évoqué une généalogie de bâtisseurs et de héritiers du théâtre algérien, de Mustapha Kateb, homme de théâtre de l'émancipation, à Mohamed Boudia, figure engagée et tragiquement disparue à Paris pour son soutien à la lutte pour la Palestine, en passant par Abdelkader Alloula, Sid Ahmed Ben Aïssa, Sonia, Mohamed Ben Kettaf, les martyrs Ezzedine Medjoubi et Chérif Ziani Ayad, jusqu'aux voix de la jeune génération qui incarne désormais la relève de cet art.

Abordant le salut rendu à Abdellah Hamlaoui, la ministre a souligné que son nom ne figurait pas seulement comme intitulé d'une édition, mais comme un flambeau mémorial du théâtre amateur en Algérie. Elle a rappelé la trajectoire d'un homme qui a donné sans compter son existence, sa passion et son énergie à la scène, la soutenant avec acharnement à une époque où elle souffrait de carences, d'obscurité et parfois d'indifférence. «Le choix de son nom est une preuve d'allégeance de la scène algérienne envers l'un de ses plus fidèles serviteurs», a-t-elle affirmé, insistant sur la nécessité de construire le futur enraciné dans le passé, en tissant des liens intergénérationnels.

Dans une voix empreinte de clairvoyance, Malika Bendouda a également dressé un diagnostic lucide de l'état du théâtre algérien. «La scène agonise», a-t-elle déclaré, évoquant un malaise persistant malgré la multiplicité

des efforts de redressement. Elle a, toutefois, affirmé sa résolution à s'atteler, aux côtés des artistes et des professionnels du secteur, à une revitalisation profonde et pérenne, annonçant l'existence d'un plan quasi achevé pour une refonte totale du théâtre, visant à lui insuffler énergie, inventivité et sève nouvelle.

Cette nuit inaugurale s'est prolongée avec la présentation de l'œuvre phare d'ouverture «Waratha» (les héritiers), proposée hors compétition, précédant les premières analyses autour des pièces en lice. Outre le Théâtre National Algérien qui participe avec «Djanazat Ayoub» (les funérailles d'Ayoub), seize autres spectacles issus des théâtres régionaux, ainsi qu'une production de l'Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS) intitulée «El Hachim», rivalisent pour les lauriers de cette édition.

Parmi les œuvres en compétition, on retrouve notamment «Palestine trahie» du Théâtre régional de Tizi Ouzou, «Carnaval romain» du Théâtre régional de Constantine, «Ennafida» (la fenêtre) du Théâtre régional de Nââma, «Ibadate» (génocides) du Théâtre régional de Sidi Bel Abbès et «Mim Noun» du Théâtre régional de Skikda. Autant de propositions qui illustrent l'éclectisme des styles, des formes et des questionnements portés par la scène algérienne contemporaine.

À l'issue du festival, plusieurs prix viendront saluer les prouesses, notamment dans les domaines de la meilleure pièce, de l'écriture scénique,

de la direction d'acteurs, de l'ambiance sonore, de la conception visuelle et des performances d'acteurs et d'actrices. Parallèlement à la compétition officielle, huit spectacles seront présentés hors compétition au Théâtre communal d'Alger-Centre, offrant au public un panorama élargi des créations dramatiques.

En marge des représentations, l'agenda inclut aussi des sessions pédagogiques dédiées au théâtre pour enfants et à la critique théâtrale, ainsi que des conférences et rencontres autour de la scénographie et de l'écriture dramaturgique. Le collège de juges de cette 18e édition réunit Lakhdar Mansouri, critique et enseignant universitaire, accompagné de Haroune Kilani, Noureddine Amroune, Athmane Bendaoud, Chahd Rym Zouablia, Fouzi Benhimi et Hanafi Meliani.

Avec cette 18e édition, le Festival National du Théâtre Professionnel confirme sa fonction de miroir incontournable du quatrième art algérien, tout en se positionnant comme un lieu de réflexion et de passage de témoin. Entre vénération des âmés et analyse du contemporain, la scène du TNA se dresse, plus que jamais, comme un creuset où s'entremêlent souvenir, conviction et aspiration.



Le prince héritier parraine le lancement d'un centre de calligraphie arabe à Médine

Un nouveau centre dédié à la calligraphie arabe, sous le patronage du prince héritier Mohammed ben Salmane, a officiellement ouvert ses portes à Médine lundi.

Le Centre mondial Prince Mohammed ben Salmane pour la calligraphie arabe a été inauguré par le prince Salman ben Sultan ben Abdulaziz, gouverneur de la région de Médine.

Il était accompagné du ministre de la Culture, le prince Badr ben Abdallah ben Farhane, qui a visité les espaces d'exposition du nouveau centre et assisté à des présentations sur la programmation culturelle et les réalisations du centre.

Ils ont également découvert des collections mettant en valeur l'importance artistique et historique de la calligraphie arabe. Lors de l'inauguration, le prince Badr a déclaré : « Depuis cette

terre d'érudition et de savoir, nous lançons fièrement une plateforme mondiale dédiée à la calligraphie arabe, un patrimoine culturel inestimable. »

Il a ajouté que le soutien « généreux et illimité » du prince héritier envers le secteur culturel avait rendu ce projet possible.

Le ministre a précisé que le centre montrait au monde l'héritage de la calligraphie arabe tout en soulignant l'engagement de l'Arabie saoudite à préserver son identité et son patrimoine culturel. Selon le prince Badr, le centre représente une vision ambitieuse visant à éléver la calligraphie arabe comme outil universel de communication et élément central de l'héritage, de l'art, de l'architecture et du design arabes. Le centre a également pour objectif de renforcer l'identité culturelle du Royaume et sa présence internationale, en ciblant calligraphes, talents émergents,



artistes visuels, chercheurs en arts islamiques, institutions éducatives et culturelles, ainsi que les passionnés d'art et de patrimoine

à travers le monde.

Il proposera des programmes spécialisés, incluant services de recherche et d'archivage,

enseignement de la calligraphie, bourses académiques, musée permanent, expositions itinérantes, association internationale de calligraphie et incubateur soutenant les entreprises liées à la calligraphie.

D'autres initiatives incluent des programmes de résidence d'artistes, des ateliers dirigés par des experts, l'élaboration de programmes pédagogiques standardisés, ainsi que des partenariats éducatifs internationaux visant à la conservation du patrimoine et à la promotion mondiale de cet art ancestral.

L'établissement du centre à Médine revêt une signification particulière, compte tenu du rôle historique de la ville comme berceau de la calligraphie arabe et de son association avec la transcription du Coran et la préservation du savoir islamique.

Nolan face à sa première controverse avant même la sortie de The Odyssey



À plus d'un an de sa sortie, The Odyssey s'impose déjà comme l'un des films les plus attendus de 2026. Annoncé très tôt, porté par la signature de Christopher Nolan, souvent présenté comme l'héritier contemporain de Stanley Kubrick, le projet a suscité un engouement rare : des billets auraient même été réservés plus d'un an à l'avance dans certains circuits.

Mais la sortie du premier trailer a brutalement déplacé le débat. Non pas sur le récit, ni sur la mise en scène, mais sur un détail devenu central : le casque d'Agamemnon.

Un casque qui concentre toutes les critiques

Dès les premières images, l'armure du roi Agamemnon attire l'attention, en particulier son casque. Si la face avant intrigue, c'est surtout l'arrière — prolongé par une excroissance rappelant une colonne ou une "queue" dorsale — qui cristallise les critiques. Sur les réseaux sociaux, le reproche revient en boucle : une esthétique jugée anachronique, trop proche de l'univers super-héroïque ou du jeu vidéo, et éloignée de l'imagination mycénien.

Certains internautes ironisent sur un recyclage visuel de Batman,

d'autres dénoncent une confusion entre la Grèce antique et un univers de fantasy sombre, allant jusqu'à comparer l'accessoire à une armure sortie de Mordor plutôt que de Mycènes.

Entre liberté artistique et exigence historique

Au-delà de la moquerie, des critiques plus structurées émergent. Des amateurs d'histoire comme des spectateurs avertis s'interrogent : jusqu'où peut-on styliser un mythe sans en brouiller l'ancre culturel ? Le casque devient ainsi le symbole d'un débat plus large sur l'adaptation cinématographique des récits fondateurs : faut-il



viser la vraisemblance historique, ou assumer une réinterprétation radicale au nom du spectacle ?

Ce tir de barrage n'épuise toutefois pas la curiosité. Beaucoup rappellent que L'Odyssée est aussi peuplée de créatures fantastiques, de monstres et de visions irréalistes, et que ces choix esthétiques pourraient trouver leur cohérence dans le film final.

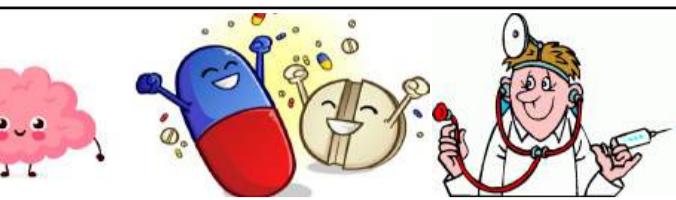
Pour certains observateurs, la polémique autour du casque d'Agamemnon dépasse la simple question de fidélité historique. Elle ravive une critique plus ancienne adressée au cinéma de Christopher Nolan : une prédilection pour des choix visuels puissants et spectaculaires, parfois perçus comme prenant

le pas sur la profondeur du propos. Dans cette lecture, The Odyssey cristallisera une tension récurrente entre ambition esthétique et exigence de sens.

Un débat appelé à évoluer

Pour l'instant, Agamemnon sert de paratonnerre à une attente immense. Mais à mesure que de nouvelles images seront dévoilées, la controverse pourrait se déplacer — ou s'éteindre — au profit d'un jugement plus global sur l'œuvre.

The Odyssey est attendu en salles le 17 juillet 2026. D'ici là, Nolan devra composer avec une réalité désormais familière : chaque détail de son cinéma est scruté, disséqué, et parfois contesté avant même la première projection.



Douleur à l'omoplate : Significations, causes et traitements

Une douleur ressentie au niveau de l'omoplate est souvent d'origine musculaire ou squelettique. Fracture, traumatisme, nerf coincé, luxation, tendinite, déchirure...

Tour des significations d'une douleur à droite ou à gauche.

L'omoplate est un os plat triangulaire, localisé au niveau de l'épaule, en haut du dos. On en a deux. L'omoplate droite ou gauche peut être douloureuse. Un point douloureux est souvent le signe d'une mauvaise posture, d'un nerf coincé, d'une luxation, d'une déchirure... Comment reconnaître une douleur à l'omoplate et comment la soulager ? Quand s'inquiéter et quand consulter ?

Définition : Où est l'omoplate ?
L'omoplate, ou scapula, est un os plat, de forme triangulaire, situé sur la face postérieure de l'épaule. Il sert de point d'insertion à de nombreux muscles et ligaments du bras, du cou et du thorax. De ce fait, les causes de douleur peuvent être d'origines diverses.

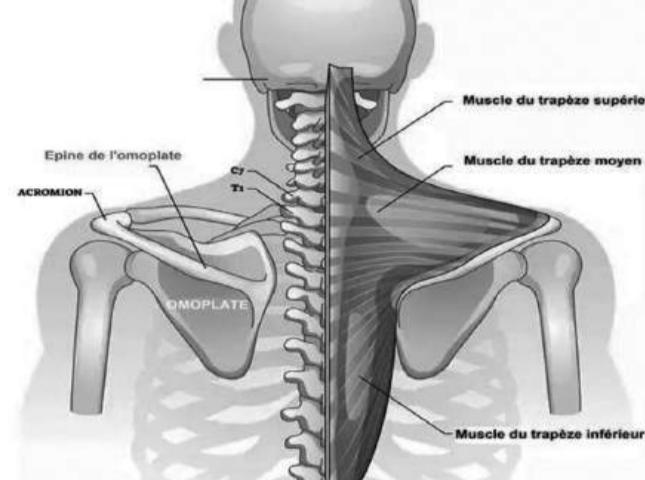
Comment reconnaître une douleur à l'omoplate ? A droite ou à gauche ?

Une douleur à l'omoplate

survient en haut du dos, au niveau de l'épaule (au niveau des cervicales). Elle se manifeste par une sorte de point douloureux, qui s'intensifie quand on appuie dessus. La douleur peut irradier au niveau dans l'épaule ou le bras du côté de l'omoplate douloureuse. La douleur peut se situer au niveau de l'omoplate gauche ou droite et (plus rarement) les deux côtés.

Quelles sont les significations possibles d'une douleur à l'omoplate ?

- Une mauvaise posture prolongée peut entraîner une contracture au niveau du muscle angulaire de l'omoplate (on parle de syndrome de l'angulaire de l'omoplate). Celle-ci provoque une douleur dorsale haute et au niveau des cervicales, pouvant irradier dans l'épaule ou le bras.
- Un effort physique également.
- Une déchirure du muscle rhomboïde, situé entre le rachis et l'omoplate.
- Une luxation de l'épaule
- Un traumatisme, notamment chez le jeune sportif. Dans ce cas, les ligaments situés autour de l'épaule se détachent de l'omoplate. Même si elle reste



très rare - l'os étant protégé par les muscles qui le recouvrent - une fracture de l'omoplate (au niveau de la glène ou de l'acromion par exemple) est possible suite à un choc violent.

- Une tendinite affectant l'un des tendons de la fibre scapulaire (cervicales, omoplate et clavicule) peut provoquer de vives douleurs au niveau de l'omoplate.

- La présence d'arthrose ou d'arthrite sur l'articulation de l'épaule. Dans le cas d'une arthrite, l'inflammation de l'articulation de l'épaule peut irradier vers l'omoplate et provoquer des douleurs chroniques et intenses.

- Une fibromyalgie : dans ce cas, les omoplates et la zone située entre les épaules sont sensibles à la pression et d'autres troubles s'ajoutent à cette douleur (fatigue intense, troubles du sommeil).

- Dans de rares cas, les douleurs de l'omoplate peuvent être liées à des «pathologies osseuses de voisinage», notamment des tumeurs primitives ou métastases, une maladie de Paget ou une ostéite inflammatoire.

Traitements : comment soulager une douleur à l'omoplate ?

- En cas de fracture, une courte immobilisation suivie d'une rééducation sont de mise. Dans les cas les plus graves,

une intervention chirurgicale est parfois nécessaire.

► Si la déchirure du muscle rhomboïde est confirmée par échographie, une immobilisation de 2 à 3 semaines s'impose.

► En cas d'arthrite au niveau de l'épaule, un traitement anti-inflammatoire est généralement prescrit, de même qu'en cas de tendinite, qui nécessitera également le repos complet du muscle impliqué.

Quand consulter quand on a mal à l'omoplate ?

«Si la douleur survient brutalement, sans cause apparente (chute ou choc violent), il est préférable de consulter rapidement un médecin pour en identifier l'origine», conseille le Docteur Handschuh, généraliste. Certains troubles cardiaques (angine de poitrine ou infarctus du myocarde) provoquent des douleurs qui peuvent irradier dans le bras, jusqu'à l'épaule et l'omoplate, mais s'il s'agit dans ce cas d'une urgence médicale, d'autres symptômes plus caractéristiques seront alors observés», rappelle le Docteur Handschuh.

9 causes d'un fourmillement dans les mains (paresthésie)

Ressentir des fourmillements dans les mains et les doigts est assez commun. Ils surviennent le plus souvent après un appui trop prolongé au niveau du bras. Mais d'autres causes sont à écarter : maladies, carences en vitamine, canal carpien, signe précoce d'AVC...

Les fourmillements sont l'expression d'une paresthésie : un trouble du toucher qui regroupe picotements, engourdissements et fourmillements au niveau d'un membre, généralement au niveau des mains, des doigts, parfois les jambes ou le visage. Quelles sont les causes possibles de fourmillements dans les membres ? Une maladie ? Une carence ? Une mauvaise position ? Un signe d'AVC ?

1. Un syndrome du canal carpien

En dehors des fourmillements sans gravité dus à un mauvais appui ou positionnement, la cause la plus fréquente est le syndrome du canal carpien : la compression du nerf médian au niveau du poignet entraîne ces sensations d'engourdissement et de fourmillements, notamment durant la nuit ou le matin au réveil. Ces troubles peuvent

s'accompagner d'une faiblesse au niveau du poignet ou de la main. Ce syndrome apparaît le plus souvent suite à des gestes répétitifs, réalisés en milieu professionnel. «Le canal carpien n'est pas le seul à provoquer ces symptômes : une compression du canal ulnaire, au niveau du coude, peut lui aussi générer des fourmillements dans les mains», souligne le Docteur Handschuh, médecin généraliste.

2. Un diabète

À savoir que les personnes diabétiques, à un stade relativement avancé de la maladie, sont elles aussi concernées par l'apparition de fourmillements : on parle de «neuropathie diabétique», due aux taux élevés de sucre et de graisse dans le sang, qui altèrent les terminaisons nerveuses. «Toutefois les fourmillements apparaissent dans ce cas le plus souvent au niveau des jambes et des pieds, plus rarement au niveau des mains», précise le médecin.

3. Une spasmophilie

Une crise de spasmophilie peut elle aussi provoquer des fourmillements au niveau des mains. D'autres symptômes caractéristiques apparaissent alors : état anxieux, spasmes

musculaires, respiration accélérée...

4. Un signe précoce d'un AVC

Si ces fourmillements s'apparentent plutôt à une forme d'engourdissement, une faiblesse au niveau des mains, ils peuvent évoquer un signe avant-coureur d'un accident vasculaire cérébral (AVC), «notamment si la personne concernée fait partie des personnes dites à risque (problèmes vasculaires connus, hypertension, cholestérol, etc.)», ajoute le Docteur Handschuh.

5. Une maladie de Raynaud

La maladie de Raynaud est une affection chronique de la circulation sanguine qui touche les extrémités (doigts, orteils, nez et oreilles). Elle se manifeste par crises, au cours desquelles les doigts deviennent blancs et froids, puis bleus et enfin rouges et gonflés. Ces crises causent également un engourdissement de la main et des fourmillements.

6. Une sclérose en plaques

La sclérose en plaques est une cause fréquente de paresthésie, en raison d'une inflammation de la moelle épinière. Les engourdissements peuvent toucher les mains mais aussi les jambes, et s'accompagner d'une baisse de l'acuité visuelle, d'incontinence, de fatigue et de

troubles de l'équilibre.

7. Une carence en vitamine B12

Une carence en vitamine B12, un trouble qui concerne en majorité les personnes alcooliques et les personnes âgées, peut elle aussi induire une souffrance nerveuse et donc des fourmillements dans les mains. Par ailleurs, ces fourmillements peuvent traduire une pathologie sous-jacente, telle que la sclérose en plaques (qui affecte le système nerveux central).

8. Une mauvaise posture au travail

Avoir une main engourdie de manière chronique peut être la conséquence de tâches répétitives ou d'une posture contraignante dans un cadre professionnel. Le travail sur ordinateur, la mauvaise prise en main de la souris, la tension au niveau de la tête et de la colonne vertébrale, l'utilisation d'outils émettant des vibrations sont autant de causes possibles de l'engourdissement d'une ou des deux mains.

9. Une mauvaise position en dormant

Lorsqu'il est ressenti dès le réveil, l'engourdissement d'une main peut être dû à la position adoptée en dormant. Ces fourmillements ponctuels dans

les membres sont sans gravité et s'atténuent spontanément.

Quand consulter et quel traitement ?

Si les fourmillements tendent à se répéter fréquemment, s'ils deviennent plus intenses et que la zone concernée s'élargit, il est recommandé de consulter un médecin qui, au besoin, vous réorientera vers un neurologue pour des examens plus poussés. Si les fourmillements apparaissent de façon soudaine et qu'ils s'accompagnent d'autres symptômes tels qu'un trouble du langage, une faiblesse d'un côté du corps, une perte d'équilibre et/ou un trouble de la vue, ils peuvent être le signe d'un accident ischémique transitoire (AIT) ou d'un AVC : il faut alors contacter les services d'urgence au plus vite. En cas de simple membre engourdi, la mise en mouvement de ce dernier suffit à faire disparaître les fourmillements. Si le syndrome du canal carpien est confirmé, une guérison spontanée peut parfois être observée, notamment en corrigeant les postures à risque. Dans le cas contraire, une chirurgie est envisagée.



Vous portez votre parka de la mauvaise façon... et c'est pour ça que vous avez froid !

En hiver, on ressort nos vestes, doudounes et manteaux les plus chauds du placard pour affronter les journées glaciales. Dans cette garde-robe hivernale, la parka s'impose comme un intemporel incontournable : confortable, isolante et couvrante avec sa capuche bien fournie, elle semble cocher toutes les cases. Et pourtant. Car aussi chaude soit-elle, encore faut-il savoir la porter : mal ajustée, sa capuche peut laisser filer l'air froid et exposer visage et oreilles aux courants d'hiver.

Sur Instagram, l'influenceuse Jessica Alzamora, originaire de Chicago et habituée à partager des conseils liés au sport et au bien-être, a publié une vidéo qui

a rapidement fait sensation aux États-Unis. Devenue virale en moins de 24 heures, avec plus de 5 millions de vues, elle y révèle LA bonne façon de porter la capuche de sa parka, celle pour laquelle elle a été conçue à l'origine, afin de rester bien au chaud. Une technique simple mais redoutablement efficace, reprise jusque dans les médias américains, pour passer l'hiver sans avoir froid.

Voici LA bonne façon de porter la capuche de votre parka pour avoir bien chaud

Et si, sans le savoir, vous portiez la capuche de votre parka... à l'envers ? Beaucoup se contentent de la rabattre sur la tête, fourrure ou moumoute bien visible à l'extérieur, convaincues d'être

parfaitement protégées. Erreur : la chaleur s'échappe, l'air froid s'invite et les oreilles trinquent. Jessica Alzamora, influenceuse américaine vivant à Chicago, où les hivers peuvent être particulièrement rudes, rappelle que la parka «n'est pas censée être élégante, mais fonctionnelle», son rôle premier étant de protéger du froid. Elle a ainsi partagé la bonne façon de porter la capuche de sa parka afin de limiter au maximum les entrées d'air froid. Son message, largement relayé ces derniers jours aux États-Unis, met en lumière une technique pourtant simple... mais que nous sommes nombreux à ignorer. Concrètement, elle explique qu'il faut en réalité rentrer la fourrure de la capuche vers l'intérieur

avant de la poser sur la tête. Ce geste permet à la capuche de mieux se positionner, d'épouser le contour du visage et de conserver davantage la chaleur. Il suffit ensuite de remonter la fermeture éclair jusqu'en haut pour que la capuche se referme autour du visage et bloque efficacement les courants d'air. Résultat : une protection optimale, sans effet «bouffant».

Et pour les plus frileuses, il est aussi possible d'ajuster légèrement les cordons latéraux de la capuche afin de créer un véritable cocon autour du visage, sans sensation d'étouffement. Avec ces gestes simples, votre parka devient un véritable rempart contre le froid... tout en restant ultra stylée.

Ce geste à ne pas oublier avant de porter un manteau neuf. Et avant de profiter pleinement de votre parka ainsi ajustée, un petit détail peut aussi faire la différence. Comme nous vous l'expliquons dans un précédent article, les manteaux neufs comportent souvent des fils de maintien encore cousus, notamment au niveau des poches ou de la fente située à l'arrière, sur le bas de la longueur. Ces fils servent à garder le manteau impeccable sur cintre et à éviter les faux plis lorsque ce dernier est stocké en magasin. Pour retrouver liberté de mouvement et confort, il suffit de les couper : votre manteau sera alors plus fluide, et vos enjambées ne seront plus entravées.

Fini le minimalisme, voici la tendance mode qui dominera l'année 2026

Le rapport 2026 de Pinterest a dévoilé les grandes lignes de l'année à venir. Parmi elles, le maximalisme. Il s'agit d'un style où l'on ose les accessoires voyants et où l'on n'a pas peur du kitsch. C'est un retour fracassant après une longue période mode teinté de minimalisme.

Cette année, les tendances mode ont déferlé : l'esthétique gothique, portée notamment par les sorties cinéma comme Nosferatu ou encore Frankenstein, la funnel jacket (veste à col entonnoir) qui est apparue et réapparue dans les collections automne-hiver 2025/2026 de nombreuses marques dont Victoria Beckham, ou encore la couleur marron chocolat qui s'est imposée avec gourmandise sur les podiums. Mais selon Pinterest, en 2026, une autre tendance va tirer son épingle du jeu.

Dans son rapport annuel Predicts 2026, la plateforme rapporte qu'une mode rythmée par les accessoires tape-à-l'œil va marquer l'année prochaine. Comme le précise le rapport : «La décennie de la décadence fait son grand retour». Il était temps.

La tendance prédictive pour 2026 : le «More is more»

Il s'agit du retour du maximalisme, que l'application nomme «Glamoratti». C'est l'antithèse du less is more. Ici, on ose le volume, les breloques, les logos apparents, le mélange des couleurs et la superposition de vêtements, aussi appelée le

layering. Pinterest déclare : «Les costumes aux épaules structurées prendront trois tailles. Les cols cheminée deviendront la base de toutes les tenues.»

Pour expliquer ce retour triomphant, l'application précise avoir noté une hausse de +65% des recherches pour «ceinture épaisse», +90% pour «ceinture ample», +60% pour «veste à col montant», +50% pour «manchette en or» et, encore plus surprenant, +225% pour «le luxe des années 80».

Des chiffres impressionnantes qui affichent l'envie de nombreuses modeuses de la génération Z et des Millenials de se différencier et d'afficher un style hors du commun. Ce sont eux qui sont à l'origine de ce retour au maximalisme. On l'a par exemple vu cette année avec la folie des breloques de sacs, tels les Labubus, des petites figurines au sourire malicieux disponibles dans une multitude de couleurs (sur TikTok, le hashtag #Labubu comporte plus de 3 millions de vidéos), ou sur les défilés. Lors des défilés printemps été 2025, on l'a remarqué chez Ganni par des superpositions de tulles et des sacs bijoux, tandis que chez Bottega Veneta, froufrous et chaussures duveteuses étaient de mise.

Un retour du kitsch des années 80 ?

Ce maximalisme fait directement écho à un retour des années 80 et de son esthétique kitsch, comme le mentionnait la statistique sur le «luxe des années 80». Cette



époque était caractérisée par des bijoux XXL, des pièces mode aux carrures imposantes, des couleurs vives ou encore le style sportswear. En témoignent le style excentrique et pop de la chanteuse Cyndi Lauper ou les accessoires fétiches de Madonna, tels que les tutus, les chouchous multicolores et les vestes épaulées. En mode, Thierry Mugler en est le parfait exemple. Pour représenter l'entrée des femmes dans les hauts postes et le concept du Power Dressing, il plaçait la femme d'affaires, indépendante et affirmée, en triomphe. Pour cela il s'armait de tailleurs pour un style puissant, épaulettes larges et corsets. Le corps féminin régnait en maître. Ce style a été repéré cette année au défilé automne-hiver 2025-2026 de Saint Laurent. Sur le catwalk, les silhouettes défilaient avec des épaules larges, des tissus satinés aux tons oranges ou rouges, et des manteaux à la carrure extra-

tons neutres. À l'instar de cette esthétique prisée par la Gen Z, le old money avait marqué 2024 et le début de 2025. Style conservateur inspiré des élites américaines, il valorisait les logos discrets et les vêtements de grande qualité avec des griffes comme Loro Piana, The Row ou encore Ralph Lauren. Cet esthétique privilégie les bonnes coupes et l'élégance discrète. Zoë Kravitz et Sofia Richie en sont de grandes partisanes. L'année dernière, la fille de Lenny Kravitz le prouvait dans un top nude, une longue jupe noire et des kitten heels assortis ; une silhouette signée The Row. Une esthétique simple qui va totalement à l'encontre du virage pris pour l'année à venir et qui semble exprimer un «ras-le-bol» de cet esthétique trop sage. Le possible retour de ce maximalisme doublé du ton pop des années 80 promet donc d'amener de la couleur. Une esthétique qui contrastera tout de même avec la couleur Pantone de l'année, le Cloud Dancer, une teinte blanche/ beige très douce. Il ne reste plus qu'à découvrir ce que ce mélange inattendu va produire l'année prochaine sur les podiums...

«Stranger Things» : 5 choses à savoir sur la série phénomène qui tire sa révérence

La série à succès revient pour une ultime saison très attendue. L'épisode final sera en ligne le jour du Nouvel an.

La série fantastique américaine à succès *Stranger Things* revient vendredi 26 décembre sur Netflix pour trois nouveaux épisodes de la cinquième et dernière saison, avant le grand final le 1er janvier 2026.

Voici cinq choses à savoir sur cette série lancée en 2016 qui raconte l'histoire d'adolescents d'une petite ville américaine confrontés à des créatures surnaturelles et un univers parallèle.

Entre anciennes icônes et étoiles montantes

Stranger Things a remis au premier plan des icônes des années 1980 comme Winona Ryder (*Beetlejuice*, *Edward aux mains d'argent*...), de retour avec une nomination aux Golden Globes en 2017 pour son rôle de Joyce Byers, ou Matthew Modine (*Full Metal Jacket*), qui incarne le Dr Brenner. L'hommage au cinéma de genre des années 1980 culmine avec un caméo de Robert Englund, l'interprète original de Freddy Krueger, dans la saison 4. La série a été un tremplin mondial pour ses jeunes interprètes, comme Millie Bobby Brown. Loin de son rôle de préadolescente quasi-muette de la saison 1, l'actrice de 21 ans produit désormais ses propres blockbusters, comme la saga *Enola Holmes*, dont elle tient le rôle-titre. Finn Wolfhard, qui in-

terprète Mike est la tête d'affiche des dernières franchises *Ça* et *SOS Fantômes*. Le chanteur et comédien de 23 ans se confiait en mars 2024 à l'AFP sur la fin de *Stranger Things* : «On veut offrir un départ digne de ce nom à tous ces personnages. Il faut trouver l'équilibre pour offrir la fin parfaite à chacun.»

La nostalgie des années 1980

Pour instaurer l'esprit des années 1980, les frères Duffer, créateurs de la série, multiplient les hommages aux maîtres du genre, de Steven Spielberg (*E.T.*) à Stephen King (*Ça*), tout en calquant la dynamique des personnages sur celle des *Goonies*. Jeans Levi's taille haute, polos aux couleurs saturées et baskets Nike Cortez ou Vans, accessoires emblématiques des années 1980, habillent les personnages. Côté coiffure, la production réhabilite les tendances capillaires de l'époque, comme la coupe au bol de Will Byers ou le mullet déstructuré de Steve Harrington. Les objets d'époque retrouvent une seconde jeunesse, comme les vélos des héros ou le walkman de Max qui diffuse *Running Up That Hill* de Kate Bush. Ce tube de 1985 a dépassé le milliard d'écoutes sur Spotify, atteignant en juin 2022 la première place des charts britanniques, 37 ans après sa sortie, un record de la plus longue période entre la sortie d'un single et son accession en tête des classements.

Un des premiers gros succès
Netflix

Si *House of Cards* a initié les contenus originaux de la plateforme, *Stranger Things*, lancée en juillet 2016, a transformé Netflix en créateur de blockbusters. La série a prouvé que le streaming pouvait rivaliser avec le cinéma en donnant rendez-vous aux fans du monde entier à chaque nouvelle saison. Les budgets, estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars par épisode, sont comparables aux superproductions cinématographiques.

Phénomène marketing

Le succès de la saison 5 de *Stranger Things*, qui affichait près de 60 millions de visionnages au lancement, se traduit aussi par sa présence dans l'espace public. Les grandes enseignes d'achats multiplient les corners dédiés, comme le HMV d'Oxford Street à Londres ou les Galeries Lafayette des Champs-Elysées à Paris. «La série m'a fait aimer les années 1980, je l'ai regardée avec mon père, qui a vécu à cette époque», a déclaré à l'AFP à Paris, Pauline, avec en main une figurine de Démogorgon (un des monstres de la série).

Un univers qui inspire

L'univers de la série se décline désormais sur les planches à Londres et à Broadway avec la pièce de théâtre *Stranger Things : The First Shadow*, lancée fin 2023. Ce préquel situé en 1959, une génération avant les événements de la série, explore la genèse d'Henry Creel avant sa transformation en Vecna, un des



méchants de l'histoire. Netflix a annoncé pour 2026 une série animée se déroulant entre les saisons 2 et 3, qui visera à retrouver l'ambiance des «dessins animés du samedi matin», comme *Transformers* ou *SOS Fantômes*.

La plateforme mise également sur des romans autour de personnages secondaires comme la grande sœur de Mike, Nancy Wheeler, ou l'ami de Dustin, Eddie Munson.

Rachat de Warner Bros Discovery Le milliardaire Larry Ellison apporte son soutien financier à l'offre de Paramount Skydance

Ce proche de Donald Trump est prêt à garantir personnellement 40,4 milliards de dollars, pour appuyer l'offre du groupe dirigé par son fils. Pour l'instant, le conseil d'administration de WBD a préféré la proposition de Netflix.

Le milliardaire Larry Ellison, proche de Donald Trump, ne compte pas lâcher l'affaire dans le dossier Warner Bros Discovery (WBD), dont le rachat promet de bouleverser le paysage du cinéma mondial. Le troisième homme le plus riche du monde a apporté sa garantie personnelle à hauteur de 40,4 milliards de dollars (34 milliards d'euros) au groupe Paramount Skydance, dirigé par son fils David, pour son offre de rachat de WBD, selon un document publié lundi 22 décembre. Cette communication intervient quelques jours après que



le conseil d'administration de WBD a refusé la proposition de Paramount Skydance, d'un montant de 108,4 milliards de dollars (92 milliards d'euros), dette comprise, mettant notamment en doute l'engagement dans ce

montage de Larry Ellison, président du groupe Oracle, et lui préférant le concurrent Netflix. Si Paramount Skydance a modifié, selon le document publié lundi, plusieurs paramètres de son offre, il ne l'a pas relevée.



Le prix proposé par Netflix, de 82,7 milliards de dollars (70 milliards d'euros), dette comprise, ne porte que sur une partie de WBD et exclut notamment les chaînes du groupe, parmi lesquelles figurent CNN et Discovery. L'acquisition par Netflix

interviendrait après la séparation de ces actifs du reste de l'entreprise pour les loger dans une nouvelle entité cotée, baptisée Discovery Global. Paramount Skydance, lui, souhaite prendre en main l'ensemble de WBD.

Annaba :

Le wali préside une réunion du Conseil exécutif de wilaya



S.F

Le wali, Abdelkrim Laâmouri, a présidé, hier, au siège de la wilaya, une réunion du Conseil exécutif de wilaya, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du wali-délégué de la circonscription administrative "Benaouda Benmostefa", du secrétaire général de la wilaya, de l'inspecteur général, des chefs de daïras, du chef de cabinet, des membres du Conseil exécutif, des directeurs des établissements publics concernés, des directeurs d'agences et de caisses sociales, ainsi que des cadres

de la wilaya et des membres du bureau permanent de l'APW. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs au suivi de la mise en œuvre des instructions et recommandations issues de la précédente réunion du Conseil exécutif tenue le 15 novembre 2025, à la situation du foncier agricole à la lumière de la circulaire ministérielle conjointe du 1er juin 2025, à l'état du secteur de l'énergie et des mines, à la fonction publique, à la scolarisation et à la santé scolaire, au secteur des transports, à la situation de la solidarité en prévision du mois sacré de Ramadan, ainsi qu'à l'avancement de l'étude

des dossiers de régularisation des constructions d'habitations dans le cadre de la loi 15-08, en plus de divers points d'intérêt général. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le wali a donné la parole aux responsables des différents secteurs afin de présenter des exposés détaillés sur l'état d'avancement des programmes, les contraintes rencontrées et les perspectives d'amélioration. À l'issue des interventions, le wali, Abdelkrim Lamouri a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi rigoureux et une exécution effective des décisions arrêtées lors

des précédentes réunions du Conseil exécutif. Il a souligné l'importance de poursuivre l'étude des dossiers de régularisation du foncier agricole par les commissions Le Wali a rappelé aux participants la nécessité de respecter strictement le contenu de la circulaire du Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports en matière de mise en œuvre des programmes de développement et de prise en charge des besoins fondamentaux des citoyens.

✓ Assurer le suivi du registre des plaintes en tant que mécanisme visant à examiner et prendre en charge les préoccupations exprimées par les citoyens et diverses institutions.

✓ Préparer un état actualisé sur l'octroi de subventions aux associations.

✓ Prendre en charge les préoccupations des citoyens.

✓ Consolider les relations avec les élus nationaux et locaux, considérés comme partenaires dans l'action de

développement, et souligner la nécessité de renforcer la coopération et la coordination permanente entre les instances administratives et élues.

✓ Poursuivre les opérations de nettoyage de l'environnement et d'assainissement des caniveaux et des égouts.

Conseil de sécurité : L'Algérie "préoccupée" par la situation dans les Caraïbes, appelle à éviter l'escalade

L'Algérie a exprimé sa "profonde préoccupation" concernant la situation dans la région des Caraïbes, suite, notamment aux "actions ciblant les pétroliers vénézuéliens", appelant toutes les parties à éviter l'escalade.

"L'Algérie suit de près les récents développements dans la région des Caraïbes" et avec "une profonde préoccupation, particulièrement en ce qui concerne les informations faisant état d'actions directement dirigées contre des pétroliers vénézuéliens", a indiqué mardi le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies, Amar Bendjama.

"Ces développements soulèvent de sérieuses questions et risquent d'aggraver les tensions dans un contexte régional déjà fragile", a ajouté le diplomate qui intervenait lors

d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux menaces contre la paix et à la sécurité internationales.

"L'Algérie souligne l'impératif d'éviter toute action susceptible de mener vers une escalade ou une confrontation", a insisté M. Bendjama.

Il a appelé, dans ce contexte, au respect de la Charte des Nations unies qui définit les principes fondamentaux régissant les relations pacifiques entre les Etats. Des principes qui incluent le respect de "l'égalité souveraine, l'autodétermination des peuples, l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires internes et le règlement pacifique des différends", a-t-il souligné.

"Nous appelons tous les acteurs concernés à faire preuve de retenue et d'éviter toute action ou rhétorique susceptibles d'aggraver les tensions ou

d'approfondir les divisions", a-t-il dit. Il a précisé que "le dialogue et la diplomatie restent les meilleures, voire les seules voies à même de résoudre les désaccords et de préserver la paix et la stabilité dans la région".

L'Algérie rappelle, par ailleurs, l'importance de maintenir l'Amérique Latine et les Caraïbes comme une zone de paix, "comme proclamé par les Etats de la région il y a onze ans".

Dans cette optique, l'Algérie encourage les organisations d'Amérique Latine et des Caraïbes à jouer un rôle constructif pour créer un environnement favorisant le dialogue et les efforts de médiation.

La lutte contre le trafic de drogue et le crime organisé transnational constituent des défis communs, tout



particulièrement dans cette région, a rappelé M. Bendjama

et aux objectifs de la Charte des Nations unies", a-t-il affirmé.

"L'histoire a démontré de manière répétée que la guerre et l'intervention militaire ne menaient pas à une paix durable, bien au contraire. La seule voie viable est celle de la diplomatie, de la coopération et du respect du droit international", a-t-il conclu.

"L'Algérie appelle toutes les parties à adhérer aux principes